

Mandenkan

Bulletin semestriel d'études linguistiques mandé

55 | 2016 Numéro 55

Tonolgie

Section 3

Denis Creissels



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/mandenkan/893

DOI: 10.4000/mandenkan.893

ISSN: 2104-371X

Éditeur

Llacan UMR 8135 CNRS/Inalco

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2016

Pagination : 27-76 ISSN : 0752-5443

Référence électronique

Denis Creissels, « Tonolgie », *Mandenkan* [En ligne], 55 | 2016, mis en ligne le 01 juin 2016, consulté le 08 juillet 2021. URL: http://journals.openedition.org/mandenkan/893; DOI: https://doi.org/10.4000/mandenkan.893

Ce document a été généré automatiquement le 8 juillet 2021.



Les contenus de *Mandenkan* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Tonolgie

Tonolgie

Section 3

Denis Creissels

3.1. Remarques préliminaires

- Dans l'histoire de la linguistique mandé, l'existence de tons en soninké n'a été reconnue que très tardivement, et Platiel (1981) n'hésitait pas à affirmer que le soninké n'a pas de tons autres que résiduels, alors même qu'une première analyse du système tonal du soninké de Kaédi venait d'être donnée par Ousmane Diagana (Diagana 1980). L'explication est probablement à chercher dans l'importance qu'ont en soninké les changements de ton conditionnés par la syntaxe (cf. sections 3.7 à 3.9). Superficiellement, ces changements peuvent en effet donner l'impression d'une prosodie dont l'instabilité est difficilement compatible avec l'hypothèse d'un système tonal, alors qu'en réalité ils obéissent à des règles rigoureuses.
- Outre le parler du Kingi qui sert de base à cette présentation des sons du soninké, je dispose de données de première main sur le système tonal des parlers du Diafounou (données obtenues en collaboration avec Djibril Dramé) et de Kaédi (données obtenues en collaboration avec Yacouba Diagana). Les données sur le parler de Kaédi fournies par Yacouba Diagana confirment à quelques détails près les informations que l'on peut extraire des travaux d'Ousmane Diagana sur ce parler. Plus généralement, les trois parlers en question ont des systèmes tonals presque identiques. En outre, l'écoute d'enregistrements de sillanka (une variante du soninké parlée au Burkina Faso) réalisés par Anna Marie Diagne montre que, dans la mesure où les mots soninké n'ont pas été remplacés en sillanka par des mots empruntés à une autre langue, les phrases de ce parler (qui géographiquement est complètement coupé du reste du domaine soninké) ont des mélodies tonales très semblables à celles des phrases correspondantes dans les parlers du Kingi, du Diafounou ou de Kaédi. Par contre, l'écoute d'enregistrements du parler de Bakel (Sénégal), fournis eux aussi par Anna Marie Diagne, révèle des réalisations prosodiques très différentes, et à l'écoute de ces enregistrements on peut se demander si ce parler n'est pas engagé dans un processus de perte du système tonal.

- Toutefois, un complément de recherche serait nécessaire avant de se prononcer sur la nature exacte du phénomène, son ampleur et son extension géographique.
- 3 On peut conclure de ceci que le système esquissé dans ce qui suit est certainement représentatif d'une bonne partie des parlers soninké, mais qu'il y a très probablement aussi des variations dialectales dont l'étude reste entièrement à faire.

3.2. Ton haut et ton bas

- En faisant abstraction de la modulation descendante dont il sera question en 3.3, chaque syllabe d'un mot en soninké du Kingi est caractérisable comme ou bien haute (H) ou bien basse (B). On discutera plus loin la possibilité d'analyser ce système comme un système à ton bas marqué (c'est-à-dire comme un système basé structurellement sur une opposition B vs. Ø, le ton H étant assigné par défaut aux syllabes qui ne se trouvent pas dans un domaine de ton B lorsque les tons B sous-jacents ont atteint les limites de leur expansion)¹.
- Une caractéristique remarquable de ce système tonal est que rien dans la distribution des tons ou dans les processus tonals ne demande de reconnaître des propriétés tonales différentes aux différents types de syllabes. Autrement dit, l'unité porteuse de ton coïncide avec la syllabe, sans distinction entre syllabes légères et syllabes lourdes.
- Un autre point à ne pas perdre de vue est que, lorsqu'un mot peut être prononcé de façon naturelle en isolation (nom à la forme déterminée, ou verbe à l'infinitif), le contour tonal identifié en isolation ne se retrouve pas forcément tel quel quand le même mot se trouve à l'intérieur d'une phrase, du fait de règles susceptibles de modifier la tonalité des mots en fonction de conditions grammaticales (cf. sections suivantes).
- En outre, si certains mots monosyllabiques ont de façon fixe un ton H ou un ton B, beaucoup de monosyllabes par contre ont un ton qui varie selon une règle de contraste: ces monosyllabes prennent automatiquement un ton H si le mot précédent se termine par un ton B, et un ton B si le mot précédent se termine par un ton haut. C'est ce qui explique la variation de ton qui affecte la séquence ya da ba dans les exemples suivants: les mots monosyllabiques qui la constituent appartiennent tous les trois à la catégorie des monosyllabes à ton contrastif. Nous reviendrons sur cette question en 3.4.3 et 3.4.8.

	(22a)	Án	dà	búurù-n	qóbó	Múusá	yà	dá	bà ?
		2SG	TR	pain-D	acheter	Moussa	FOC	pour	Q
Ī		'Est-ce pour Moussa que tu as acheté du pain ?'							

(22b)	Áп	dà	búurù-n	qóbó	Dénbà	yá	dà	bá ?
	2SG	TR	pain-D	acheter	Demba	FOC	pour	Q
	'Est-ce pour Demba que tu as acheté du pain ?'							

3

(23a)	[Hàatú	tì]	ì	kànú.	
	Fatou	dire	3PL	avoir_peur	
	'[Fatou a dit que] ils/elles ont eu p				

	(23b)	[Hàatú	tì]	í	kànú.
		Fatou	dire	REFL	avoir_peur
'[Fatou a dit que] elle				lle-mên	ne a eu peur.'

9 On peut aussi mentionner l'opposition entre qà, forme prise par le pronom de deuxième personne du pluriel en fonction de sujet de l'impératif, et qá, qui exprime la deuxième personne du pluriel dans tous les autres contextes :

(24)	qà táaxú	'asseyez-vous'	vs.	qá táaxú	'vous vous êtes assis'
------	----------	----------------	-----	----------	------------------------

10 L'opposition entre ton haut et ton bas est aussi prouvée par des paires de mots comme les suivantes :

	(25a)	BH vs. HH	kàrá	'mourir'	kárá	'casser'
I			qòoró	'grandir'	qóoró	'ramasser'

(25b)	HH vs. HB	légé	'danser'	légè	's'allumer'
		qáwá	'être humide'	qáwà	'se ressembler'

Plus généralement, on peut imaginer des paires de phrases qui dans la prononciation ne se distinguent que par leur courbe tonale. Par exemple :

(26a)	[ńtìi̇́indàgá]	est la réalisation de	Ń	tì	în	dàgá.
			1SG	dire	1SG	partir
			'J'ai	dit que	je suis	parti.'

(26b)	[ńtìindàgá]	est la réalisation de	Ń	tì	ì	n	dàgá.
			1SG	dire	3PL	SUBJ	partir
			'J'ai dit qu'ils/elles doivent partir.'		artir.'		

En ce qui concerne la hauteur précise à laquelle sont réalisés les tons hauts et les tons bas, le soninké du Kingi illustre de façon très typique et sans aucune complication le phénomène de downdrift tel qu'il a été classiquement décrit pour de très nombreuses langues d'Afrique de l'Ouest: dans les limites du groupe prosodique, les séquences de tons identiques sont perçues à une hauteur constante, tandis que l'amplitude de l'écart qui sépare B de H dans une séquence BH est perçue comme nettement moins importante que celle de l'écart qui sépare H de B dans une séquence HB.

3.3. Tons modulés et forme déterminée des noms

- Si on met à part les fausses modulations rencontrées dans un tout petit nombre de mots comme dáàrú 'hier' ou hàámù 'comprendre', qu'on peut analyser comme le résultat de la rencontre entre deux voyelles de ton opposé appartenant à deux syllabes successives dont la deuxième a une attaque vide (dá.à.rú, hà.á.mù), l'unique modulation tonale qui existe en soninké du Kingi est la modulation descendante qu'on entend à la finale d'une partie des noms communs lorsqu'ils sont cités en isolation. Cette modulation s'entend avec les noms communs monosyllabiques (comme sî 'cheval' ou tâ 'pied') ainsi qu'avec les noms communs de deux syllabes ou plus dont l'avant-dernière syllabe a un ton B (comme sélìnŋê 'poule', yàxàrê 'femme' ou sèrê 'personne'). On peut se convaincre de son existence, et aussi du fait qu'on ne peut pas l'expliquer par un phénomène intonatif, en comparant par exemple en citation isolée le nom bàtû 'assemblée' (dont la syllabe finale porte une modulation descendante) et l'infinitif nàn bàtú du verbe bàtú 'suivre' (dont la syllabe finale a un ton ponctuel H).
- L'explication est qu'en soninké, à l'exception essentiellement d'une partie des termes de parenté qui n'ont pas de forme déterminée et ne peuvent s'employer qu'avec un possesseur explicite, les noms communs ont une forme 'déterminée' distincte de leur forme 'non déterminée'. La forme non déterminée coïncide avec le lexème nu, tandis que la modulation descendante qu'on entend à la finale d'une partie des noms en isolation est imputable à un élément tonal B qui marque la forme déterminée.
- Lorsque le nom figure à l'intérieur d'un groupe prosodique, la forme déterminée se distingue de la forme nue à la fois par l'adjonction d'une nasale finale et par une modification du schème tonal qu'on peut expliquer par l'adjonction d'un élément tonal B à la mélodie tonale lexicale.
- 17 L'élément tonal B qui contribue au marquage de la forme déterminée des noms n'est pas décelable avec les noms dont la forme indéterminée se termine par un ton bas, comme **kìtáabè** 'livre'. Pour de tels noms, seule la nasalité finale marque la distinction entre le lexème nu et la forme déterminée. Par contre on peut observer cet élément tonal B de façon particulièrement claire avec les lexèmes nominaux dont la forme non déterminée peut se terminer par au moins deux syllabes à ton H. Par exemple, à l'intérieur d'un groupe prosodique, le nom pour 'homme' apparaît généralement

comme yúgó à la forme non déterminée², alors qu'il a invariablement la réalisation yúgôn (qu'on peut analyser comme issue de yúgó + `n) à la forme déterminée – ex. (27).

(27a)	Yúgó	má	rì.
	homme	ACP.NEG	venir ^B
	'Aucun l	nomme n'e	st venu.'

(27b)	Yúgò-n	má	rì.
	homme-D	ACP.NEG	venir ^B
	'L'homme	enu.'	

- Lorsque le nom à la forme déterminée figure en fin de groupe prosodique, la nasale finale qui marque en principe la forme déterminée est automatiquement effacée, et il reste seulement l'élément tonal B. C'est notamment ce que l'on observe à la forme de citation des noms, car en soninké, les noms communs sont cités en isolation à la forme déterminée (et non pas à la forme nue). Par exemple, 'homme' est cité en isolation comme yúgò, seul le ton indiquant qu'il s'agit de la forme déterminée.
- Considérons maintenant les noms monosyllabiques, ou qui se terminent par une séquence tonale BH. Lorsque de tels noms à la forme déterminée sont à l'intérieur d'un groupe prosodique, l'élément tonal B qui marque la forme déterminée reste flottant, et peut seulement se manifester par un downstep, si le mot suivant commence par une syllabe à ton H. Par exemple, à l'intérieur d'un groupe prosodique, le nom pour 'femme' apparaît comme yàxàré à la forme non déterminée, et comme yàxàrén à la forme déterminée, mais en outre un downstep (noté ¹) s'observe après la forme déterminée lorsque le mot suivant commence par une syllabe à ton H, alors qu'aucun downstep ne s'observe après la forme non déterminée ex. (28).

(28)	Yàxàré	má	rì.			
	femme	ACP.NEG	venir ^B			
	'Aucune femme n'est venue.'					

(28)	Yàxàré-n	¹má	rì.		
	femme-D	ACP.NEG venir			
	'La femme	enue.'			

Si maintenant la forme déterminée d'un nom monosyllabique ou terminé par une séquence tonale BH est immédiatement suivie de pause, le ton flottant bas qui marque

la forme déterminée se combine au ton haut précédent pour donner une modulation descendante ; ainsi, 'femme' est cité en isolation comme yàxàrê.

L'ex. (29) récapitule les indications données ci-dessus à propos du ton flottant B qui fait partie de la marque de détermination des noms, en comparant systématiquement les manifestations de ce ton flottant B avec un nom dont le schème tonal lexical se termine par deux tons hauts et un nom dont le schème tonal lexical se termine par un seul ton haut.

(29a)	yàxàrê 'femme (cit.)' < yàxàré-`n cf. yúgò 'homme (cit.)' < yúgó-`n
-------	---

(29b)	Ń	dà	yàxàré-n	ŋàri.		cf.	Ń	dà	yúgò-n	ŋàri.
	1SG	TR	femme-D	voir			1SG	TR	homme-D	voir
	'J'ai vu la femme.'						'J'ai	vu l'l	homme.'	

((29c)	Ń	dà	yàxàré-n	¹tirìndi.	cf.	Ń	dà	yúgò-n	tirindi.
		1SG	TR	femme-D	interroger		1SG	TR	homme-D	interroger
		'J'ai interrogé la femme.'					'J'ai i	inter	rogé l'hom	me.'

Compte tenu de la complémentarité entre modulation descendante et downstep, une transcription tonalisée de textes soninké pourrait adopter la convention de notation selon laquelle l'accent circonflexe peut signaler, soit une modulation descendante (si la syllabe marquée du circonflexe est en fin de groupe prosodique), soit un ton H suivi de downstep (si la syllabe marquée du circonflexe n'est pas en fin de groupe prosodique). Toutefois, pour éviter tout risque de malentendu dans un exposé consacré au système tonal, je continuerai dans ce qui suit à noter les downsteps de façon totalement explicite, et à réserver l'accent circonflexe pour les syllabes effectivement réalisées avec une modulation descendante.

3.4. Ton et élision vocalique

L'élision d'une voyelle (qui se produit dans les conditions indiquées en 2.3.3) n'entraîne pas la disparition de son ton. Les réalisations tonales observées en cas d'élision vocalique sont résumées en (30)³:

(30a)	(Ý ₁) Ý ₂	1	Ϋ́ ₂
(30b)	(Ý ₁) ऐ ₂	\rightarrow	Ý ₂ `
(30c)	(V) V2	\rightarrow	\dot{V}_2
(30d)	(V ₁) V ₂	\rightarrow	` Ý ₂

Dans les configurations (b) et (d), où les voyelles en contact ont des tons opposés, c'est un ton H qui apparaît sur la voyelle restante, même si cette voyelle ne porte pas de ton H en l'absence du phénomène d'élision, tandis que le ton B devient flottant. Ce ton B devenu flottant disparaît sans laisser de trace en contexte # ... H (comme en (31a), B ... H (comme en (31b)) ou H ... B (comme en (31c)), mais laisse comme trace un downstep en contexte H ... H (comme en (31d)).

(31a)	m(à)	ó	gà	ná	dùŋŋè		
	sauf 1PL SBD PROJ accepter						
	'sauf si nous acceptons'						
	→ ` m'ó gà ná dùŋŋè						
	→ m'ó gà ná dùŋŋè						

(31b)	À	d(à)	ó	yànqàndi.			
	3SG	TR	1PL	héberger			
	'Il/e	'Il/elle nous a hébergés.'					
	→ À	→ À ` d'ó yànqàndi.					
	→ À	→ À d'ó yànqàndi.					

(31c)	À	làh(i)	à	wùttú.			
	3SG	vouloir	3SG	prendre.GER			
	'Il/e	'Il/elle veut le/la prendre.'					
	→ À	→ À làh'á ` wùttú.					
	→ À	→ À làh'á wùttú.					

(31d)	À	làh(i)	à	qóbó-nó.		
	3SG	vouloir	3SG	prendre-GER		
	'Il/e	'Il/elle veut l'acheter.'				
	→ À	→ À làh'á ` qóbónó.				
	→ À làh'á ¹qóbónó.					

Tonolgie

8

3.5. Classes tonales de mots simples

3.5.1. Remarques introductives

- Dans cette section sont passées en revue les propriétés tonales des mots simples, c'està-dire des mots qui ne peuvent pas être analysés comme formés par une opération morphologique.
- Pour les classes de mots qui ont une flexion (verbes, noms, pronoms, adjectifs et numéraux), seule est prise en considération dans cette section la forme qui peut être analysée comme la forme de base, avec le schème tonal qui peut être analysé comme inhérent au lexème en question. Cette précision est d'autant plus importante que la flexion en soninké comporte des alternances tonales qui peuvent avoir pour effet de faire apparaître des schèmes tonals qui n'existent pas en tant que schèmes tonals lexicaux (cf. section 3.9).
- 27 Les alternances tonales liées à des opérations de morphologie constructionnelle et flexionnelle seront présentées de façon systématique aux sections 3.7 à 3.9. Dans la présente section, après la présentation de contraintes très générales sur les schèmes tonals lexicaux possibles pour les mots simples du soninké, seront données quelques précisions à propos des schèmes tonals lexicaux de divers types d'unités.

3.5.2. Contraintes générales sur les schèmes tonals lexicaux

- La variété de schèmes tonals lexicaux possibles pour les mots simples de deux syllabes ou plus est limitée par les deux contraintes suivantes :
 - a. dans les limites de mots qui ne sont pas le produit d'une opération morphologique, un ton B ne peut pas être suivi de deux tons H successifs ;
 - b. tout schème tonal lexical doit inclure un ton H final ou un ton H pénultième.
- On peut rendre compte de ceci en posant des représentations tonales sous-jacentes dans lesquelles seuls les tons B sont spécifiés, avec une contrainte selon laquelle deux tons B sous-jacents ne peuvent pas être adjacents. Chaque ton B sous-jacent génère un domaine de ton bas (DTB) qui s'étend vers la droite. L'expansion vers la droite des DTB est seulement limitée par deux contraintes: la frontière droite d'un DTB ne peut pas coïncider avec la limite gauche d'un autre DTB, et la syllabe finale d'un lexème ne peut pas appartenir à un DTB incluant deux syllabes ou plus. Cette hypothèse est illustrée en (32), où les parenthèses dans les représentations sous-jacentes marquent les limites des DTB. Comme on peut le constater avec ces exemples, tous les schèmes qui respectent ces contraintes sont attestés parmi les mots simples ou incluant seulement des suffixes dérivatifs, et aucun de ceux qui les violent n'est attesté dans les limites de mots simples ou incluant des suffixes dérivatifs ou incluant des suffixes dérivatifs.

(32)	représentation tonale sou jacente	s- schème surface	tonal	lexical	de		
	σσ	НН				yigá	'manger'
	σ(ờ)	НВ				qátà	'chasser'

(ờ)σ		вн	sòxó	'cultiver'
ठेठे				
σσσ		ннн	júgúmú	'boiter'
σσ(δ	5)	ННВ	กเ๋ฑเ๋รเ๋	'regretter'
σ(ờ)	σ	нвн	tirindi	'interroger'
ठठेंठें				
(οσ)	σ	ВВН	bòxòti	'arracher'
(ờ)σ	(ò)	внв	dàbárì	'faire'
ठेठेठ				
ठेठेठे				
σσσο	σ	нннн	báráxátó	'grossir'
σσσ((д)	нннв	bisimillà	'accueillir'
σσ(δ	s)o	ННВН	dángámàané	'conte'
σσὸὰ	÷			
σ(ὸσ	s)o	НВВН	sállìhàná	'prière de 14h'
σ(ờ)	σ(ὀ)	НВНВ	mádàrásà	'école coranique'
ठठेठे	5			
σὸὸὸ	÷			
(ὸσσ	s)o	ВВВН	yìràxàtá	'déjeuner'
(οσ)	σ(σ)	ВВНВ	bàràbárà	'faire bouillir'
(ờ)σ	(ἀ)σ	ВНВН	mòorómòoró	'caresser'
ठेठठे	ੇ ਰ			
ठेठेठ	₹ -			
ठेठेठ रे	ਚ ਰ			
ठेठेठे	5			
ठेठेठे	÷			

- Il importe toutefois de souligner que ces contraintes sur les séquences tonales possibles valent pour les mots simples et les mots complexes qui n'incluent que des suffixes dérivatifs, mais ne s'appliquent ni aux mots composés, ni aux mots incluant des suffixes flexionnels. Par exemple, le schème trisyllabique BHH n'est pas attesté pour les mots simples ou les mots complexes incluant seulement des suffixes dérivatifs, mais il est possible pour les composés (cf. par exemple sì-n-bónté 'sauter comme un cheval') ainsi que pour les pluriels formés au moyen du suffixe -nú (cf. par exemple yògó-nú 'certains', pluriel de l'indéfini yògó).
- Pour les monosyllabes, les choses sont un peu plus complexes, car la situation n'est pas la même pour tous les types morphosyntaxiques de mots. La question sera donc discutée catégorie par catégorie.

3.5.3. Classes tonales de lexèmes verbaux

3.5.3.1. Lexèmes verbaux simples comportant deux syllabes ou plus

- Avec les verbes simples de deux syllabes ou plus, on retrouve sans aucune complication la totalité des classes tonales attendues d'après les contraintes formulées en 3.4.2 : HH, HB et BH pour les dissyllabes ex. (33) ci-dessous, HHH, HHB, BBH, BHB et HBH pour les trissyllabes ex. (34) ci-dessous.
- Cette particularité du système tonal soninké est d'autant plus remarquable que dans les langues tonales d'Afrique subsaharienne, les verbes ont plutôt tendance à manifester des restrictions particulières sur les schèmes tonals lexicaux possibles (allant parfois jusqu'à l'absence totale de distinction entre classes tonales lexicales de verbes). Il est curieux toutefois de noter que la classe HBH ne comporte qu'une poignée de verbes simples (deux dans le relevé lexical que j'ai effectué), alors que toutes les autres sont bien représentées⁶.
- Les exemples cités en (33) et (34) ont été sélectionnés de façon à faire ressortir l'absence de relation entre schèmes tonals lexicaux et structure syllabique.

(33a)	qóbó	'acheter'
	béexi	'crépir'
	bánbá	'tendre'
(33b)	qátà	'chasser'
	gáagà	'vendre'
	dángì	'passer'
(33c)	sòxó	'cultiver'
	bàasú	'honorer d'un repas spécial'
	bànbú	'porter au dos'

(34a)	júgúmú	'boîter'
	kólóncó	'mélanger'
	qiirindi	'ronfler'
(34b)	nimisì	'regretter'
	káwándi	'prêcher'
	nánbárà	'tromper'
(34c)	dàbárì	'faire'
	hàccárì	'expliquer'
	hàráaxù	'échanger'
(34d)	bòxòti	'arracher'
	dìgàamú	'parler'
	jàarùnbá	'griffer'
(34e)	táwàyi	'avoir de la fièvre'
	tirìndi	'interroger'

3.5.3.2. Lexèmes verbaux monosyllabiques

- Les verbes monosyllabiques se divisent en deux classes tonales, mais curieusement, aucune de ces deux classes tonales ne peut se définir de façon simple comme une classe de lexèmes dont l'unique syllabe serait associée de façon stable à un ton B.
- Une partie des verbes monosyllabiques ont invariablement un ton haut, sauf bien sûr dans les contextes syntaxiques qui requièrent une forme fléchie des verbes marquée par un ton spécial, et leur gérondif (formé par suffixation de $-n\acute{V}_{g}$) a le schème tonal HH. Ces verbes ont de toute évidence H (analysable comme résultant de l'absence de tout ton B sous-jacent) pour mélodie tonale lexicale.

(35)	ñá	'faire'	gér.	ñáa-ná
	ri	'venir'	gér.	rii-ni

37 L'autre classe tonale de verbes monosyllabiques est caractérisée par une alternance entre une réalisation H et une réalisation B, et le gérondif des verbes de cette classe a un schème tonal BH.

(36)	ñì ~ ñi	'(se) trouver'		gér.	ñìi-ní
------	---------	----------------	--	------	--------

tù	~ tú	'savoir'		gér.	tùu-nú
----	------	----------	--	------	--------

L'alternance tonale qui caractérise les verbes monosyllabiques de cette classe est illustrée en (37): H en début de groupe prosodique, ou immédiatement après un mot se terminant par une syllabe à ton B, B immédiatement après un mot se terminant par une syllabe à ton H. Les trois couples d'exemples (37a-b, 37c-d et 37e-f) ont été choisis de façon à montrer que le contexte tonal à droite ne joue aucun rôle dans cette alternance.

(37a) Ñi		sáxà-n	ŋá	qùnbàné!
	se_trouver	marché-D	POSTP	demain
	'Sois au mai	rché demair	ı!'	

(37b)	Ñi	dèbé-n	ďi	qùnbàné!			
	se_trouver	village-D	dans	demain			
	'Sois au village demain!'						

(37c)	Ń	dà	Múusá	ñì	sáxà-n	ŋá.	
	1SG	TR	Moussa	trouver	marché-D	POSTP	
	'J'ai trouvé Moussa au marché.'						

(37d)	Ń	dà	Múusá	ñì	dèbé-n	ďì.	
	1SG	TR	Moussa	trouver	village-D	dans	
	'J'ai trouvé Moussa au village.'						

(37e)	Ń	dà	Dénbà	ñi	sáxà-n	ŋá.
	1SG	TR	Demba	trouver	marché-D	POSTP
	'J'ai	trou	vé Demb	a au marc	hé.'	

	(37d)	Ń	dà	Dénbà	ñi	dèbé-n	dì.	
		1SG	TR	Demba	trouver	village-D	dans	
Ī		'J'ai trouvé Demba au village.'						

Cette alternance, qui concerne aussi bon nombre de mots grammaticaux monosyllabiques, peut s'analyser comme la manifestation d'un ton B structurellement flottant : 'ñi. Si le lexème monosyllabique en question est le premier formatif d'un mot complexe, le ton B s'associe sans avoir à tenir compte du contexte à gauche, comme en (36) ci-dessus, sinon il reste flottant au niveau des règles lexicales d'association des tons aux syllabes, et peut seulement s'associer au niveau post-lexical. La condition pour qu'il puisse s'associer est que le lexème monosyllabique succède à une syllabe remplissant les deux conditions suivantes : elle doit appartenir au même groupe prosodique, et elle ne doit pas appartenir à un DTB. Cette configuration est illustrée en (c) et (d), dont le contour tonal sous-jacent peut être figuré comme ... Muusa 'ñi ...; dans une telle configuration, le ton B flottant s'associe à l'unique syllabe du lexème, qui autrement prend un ton H par défaut. Il est intéressant d'observer que le ton flottant structurellement associé à une partie des lexèmes verbaux monosyllabiques se réalise de façon très semblable aux tons bas rendus flottants par l'élision de la voyelle à laquelle ils sont associés (cf. section 3.4).

3.5.4. Classes tonales de lexèmes nominaux

40 En principe, on a pour les lexèmes nominaux simples les mêmes classes tonales que pour les lexèmes verbaux. Il y a toutefois des complications dont l'origine est très certainement à chercher dans le fait que la forme déterminée des noms, qui tend en réalité à fonctionner en soninké comme la forme nominale la moins marquée sémantiquement, inclut un suffixe - `n dont l'interaction avec la base nominale conduit à la neutralisation de certaines distinctions entre classes tonales.

3.5.4.1. Lexèmes nominaux simples comportant deux syllabes ou plus

L'adjonction du suffixe de détermination - `n neutralise la distinction entre les mélodies lexicales ...HH et ...HB. C'est ce qui est montré en (38), où sont données systématiquement les correspondances possibles entre les schèmes tonals de la forme déterminée et de la forme indéterminée pour les noms dissyllabiques et trissyllabiques.

(38)	n.dét.	dét.	
(38a)	НН	НВ	
	НВ	пв	
	вн	вĤВ	
(38b)	ннн	ННВ	
	ННВ		
	НВН	HBHB	

внв	внв
ввн	BBHB

- Le problème est que cette neutralisation à la forme déterminée a pour conséquence une instabilité considérable dans le choix entre les schèmes H^xB et H^x pour la forme non déterminée de noms dont la forme déterminée a un schème H^xB ⁷. Selon mes observations, lorsque le consultant produit une phrase dans laquelle figure la forme non déterminée d'un tel nom, il produit sans marquer d'hésitation, ou bien un schème H^xB, ou bien un schème H^x. Mais les choix sur ce point précis manquent manifestement de cohérence (un même nom dans le même contexte n'est pas toujours produit avec le même schème tonal), et lorsqu'on interroge le consultant *a posteriori* sur ce qu'il vient de produire, ses commentaires se font hésitants, et souvent il finit par conclure que les deux variantes lui paraissent également acceptables. Il faut préciser que, de toutes les questions abordées dans cette analyse de la phonologie du soninké du Kingi, ce point est le seul sur lequel j'ai observé de telles hésitations chez le consultant.
- En outre, il est important de noter que le même phénomène s'observe en soninké de Kaédi. Ousmane Moussa Diagana avait observé les mêmes variations entre H^xB et H^x pour la forme indéterminée des noms dont la forme déterminée a un schème H^xB, et il avait été tenté d'élaborer une explication sémantique, qui restait toutefois très vague, et dont il reconnaissait lui-même qu'elle n'était pas très convaincante (Diagana 1995 : 46). De mon côté, en travaillant avec Yacouba Diagana sur le soninké de Kaédi, j'avais eu l'impression qu'il y avait dans son idiolecte, pour les noms à la forme non déterminée, une distribution complémentaire entre les réalisations H^xB et H^x selon les constructions, mais les données que j'avais recueillies n'étaient pas suffisantes pour tirer une conclusion définitive.
- Il ne serait donc pas raisonnable de prétendre régler ici la question de l'ampleur exacte de la variation entre les schèmes H^xB et H^x pour la forme indéterminée des noms dont la forme déterminée a un schème H^xB, et des régularités éventuelles auxquelles peut donner lieu cette variation.

3.5.4.2. Lexèmes nominaux monosyllabiques

- Comme les lexèmes verbaux monosyllabiques, les lexèmes nominaux monosyllabiques se divisent en deux classes tonales. Mais à la différence des verbes, la distinction entre les deux classes tonales n'apparaît que si le lexème nominal monosyllabique est le premier formatif d'un mot de deux syllabes ou plus. Lorsque le lexème nominal monosyllabique constitue un mot à lui seul, ou s'adjoint seulement un suffixe qui n'ajoute pas une syllabe supplémentaire (ce qui est le cas du suffixe de la forme déterminée -`n), il présente invariablement les réalisations tonales que l'on peut attendre d'un lexème dont le schème tonal lexical n'inclut aucun ton B (sauf bien sûr dans les contextes grammaticaux où opère un morphotonème substitutif).
- Par exemple, en dehors des contextes où opère un morphotonème substitutif, les noms pour 'champ' et 'huile' se présentent également et uniformément comme **té** à la forme non déterminée, et **tê(n)** à la forme déterminée. Par contre, une distinction tonale se manifeste lorsque ces lexèmes figurent comme premier formatif d'un mot de plusieurs

syllabes, quelle que soit la nature grammaticale de la combinaison. Ceci est illustré en (11) par la suffixation du marqueur de pluriel -**nú** :

(39)		sg. n.dét.	sg. dét.	pl. n.dét.	pl. dét.
	'huile'	té	tê(n)	tée-nú	tée-nù(n)
	'champ'	té	tê(n)	tèe-nú	tèe-nû(n)

3.5.5. Classes tonales de lexèmes adjectivaux

- 47 Les adjectifs du soninké se distinguent des noms par leurs propriétés syntaxiques, mais du point de vue morphologique, ils se confondent avec les noms. Comme les noms, ils ont une forme autonome et une forme non autonome ; ils marquent la distinction entre singulier et pluriel de la même façon que les noms, et peuvent se suffixer la marque de détermination nominale ; enfin, comme les noms, ils ont une flexion tonale analysable comme l'action d'un morphotonème substitutif BH.
- Il n'est donc pas surprenant que les adjectifs ne présentent par rapport à l'ensemble des noms aucune particularité du point de vue de leurs mélodies tonales lexicales. On notera simplement qu'il n'existe pas d'adjectif monosyllabique, ce qui fait que la question des classes tonales de monosyllabes ne se pose pas pour les adjectifs.

3.5.6. Classes tonales de numéraux

Les numéraux ne présentent aucune particularité du point de vue de leurs mélodies tonales lexicales, et comme il n'existe pas de numéral monosyllabique, la question des classes tonales de monosyllabes ne se pose pas pour les numéraux.

3.5.7. Propriétés tonales des idéophones

50 Les idéophones ont comme particularité d'avoir H^x comme seule mélodie tonale possible, et d'avoir typiquement des réalisations supra-hautes qui marquent leur caractère expressif.

3.5.8. Autres

- Parmi les unités qui ne font pas partie des classes énumérées ci-dessus, la seule chose notable est que les mots grammaticaux monosyllabiques ont trois comportements tonals possibles et non pas deux, ce qui peut s'interpréter par le fait que, contrairement aux lexèmes nominaux ou verbaux monosyllabiques, leur schème tonal sous-jacent peut comporter un ton bas qui n'est pas nécessairement flottant. On trouve en effet parmi les mots grammaticaux monosyllabiques les trois types tonals suivants:
 - · des mots qui sont systématiquement réalisés H,
 - des mots qui ont une réalisation H et une réalisation B alternant selon un conditionnement identique à celui décrit à la section 3.5.3.2 pour le verbe **ni/ni** '(tr.) trouver, (intr.) se trouver',

- des mots qui ont quel que soit le contexte une réalisation B.
- En outre, les pronoms de troisième personne du singulier, deuxième personne du pluriel et troisième personne du pluriel ont un comportement tonal spécifique qui sera décrit en 3.9.4, car les variations tonales observées dans leur réalisation n'obéissent pas à un conditionnement phonologique et sont à analyser comme étant de nature flexionnelle.

3.5.8.1. Mots grammaticaux monosyllabiques de type H

Parmi les monosyllabes grammaticaux de type H, on peut citer le pronom ó 'nous', le marqueur prédicatif de l'accompli négatif má, la copule de localisation (et marqueur d'inaccompli) wá, le marqueur prédicatif 'projectif' ná, etc.

3.5.8.2. Mots grammaticaux monosyllabiques de type B

Parmi les monosyllabes grammaticaux de type B, on peut citer le marqueur de transitivité dà (tonalement différent de la postposition dà/dá 'pour'), le marqueur de subordination gà, le marqueur de subjonctif/infinitif pour les verbes transitifs nà, etc.

3.5.8.3. Mots grammaticaux monosyllabiques à ton alternant B ~ H

Les monosyllabes grammaticaux à ton alternant B ~ H sont particulièrement nombreux. On peut citer parmi bien d'autres la postposition multifonction yì/yî ⁸ – ex. (40), la postposition nì/nî 'chez' – ex. (41), la particule directionnelle dà/dá 'en s'éloignant' – ex. (42), etc.

(40a)	À	ri	tì	Múusá	yì.
	3SG	venir	avec	Moussa	POSTP
	ʻIl a	amené	Mouss	a.'	

(40a)	À	ri	tì	Dénbà	yi.
	3SG	venir	avec	Demba	POSTP
ʻIl a		amené	Demba	a.'	

(41a)	Kó-n	lì	qá	nì ?		
	qui-S	venir	2PL	chez		
	'Qui e	st venu	chez	vous ?	,	

(41b)	Kó-n	ſì	ì	ní ?	
	qui-S	venir	3PL	chez	

'Qui est venu chez eux ?	
--------------------------	--

(42a)	À	wùrú	dà.
	3SG	courir	en s'éloignant
	'Il es	t parti e	n courant.'9

(42b)	À	qini	dá.	
	3SG	nager	en s'éloignant	
	ʻIl s'e	est éloig	gné à la nage.'	

- Comme pour les verbes monosyllabiques à ton alternant B/H, on peut poser l'élément B de leur mélodie lexicale comme un ton flottant B qui ne peut s'associer que s'il est immédiatement précédé d'une syllabe appartenant au même groupe prosodique et ne faisant pas partie d'un DTB, et qui autrement s'efface sans laisser de trace.
- 57 Les exemples (43) et (44) illustrent le fait que lorsque plusieurs monosyllabes de ce type s'enchaînent (hè/hé forme brève de la copule équative négative et bà/bá particule interrogative en (43), yà/yá focalisateur, dà/dá postposition 'pour' et bà/bá particule interrogative en (44), la règle de réalisation de l'élément B de leur mélodie lexicale s'applique pas à pas, ce qui a pour conséquence l'apparition d'une alternance régulière de tons hauts et de tons bas.

(43a)	Ń-ké	hè	bá ?
	1SG-EMPH	COPEQ.NEG	Q
	'N'est-ce pa	s moi ?'	

(43b)	Án-kèn	pé	bà ?
	2SG-EMPH	COPEQ.NEG	Q
	'N'est-ce pa	s toi ?'	

	(44a)	Áп	dà	búurù-n	qóbó	Múusá	yà	dá	bà ?
		2SG	TR	pain.D	acheter	Moussa	FOC	pour	Q
Ì		'Est-	ce po	our Moussa	a que tu a	s acheté d	du pai	n ?'	

(44b)	Áп	dà	búurù-n	qóbó	Dénbà	yá	dà	bá ?
	2SG	TR	pain.D	acheter	Moussa	FOC	pour	Q
	'Est-	ce po	our Demba	que tu as	acheté d	u paiı	1?'	

3.6. Observations complémentaires sur les monosyllabes à ton alternant B/H

- Outre la tonalité du gérondif des verbes monosyllabiques (cf. 3.5.3.2), on peut citer diverses observations appuyant l'hypothèse selon laquelle la structure tonale sous-jacente des monosyllabes présentant une alternance phonologiquement conditionnée entre H et B se caractérise par un élément B qui reste flottant au niveau des règles lexicales d'association, mais qui peut s'associer au niveau postlexical, en fonction de ce qui précède. Il s'agit essentiellement du cas d'unités qui peuvent de manière équivalente se présenter sous forme monosyllabique avec un ton alternant, ou sous forme dissyllabique (voire trisyllabique) avec un schème tonal B*H.
- oli Il y a notamment deux verbes monosyllabiques qui ont en variation libre une forme dissyllabique de schème tonal BH et une forme monosyllabique présentant l'alternance tonale analysée comme la manifestation d'un ton B structurellement flottant. On peut penser qu'historiquement, lors de la contraction de la forme dissyllabique en une forme monosyllabique, le ton B associé à la première syllabe est devenu flottant exactement de la même façon que dans les contractions syllabiques observées synchroniquement avec les pronoms personnels (cf. 3.4):
 - kò/kó ~ kòni 'dire' ex. (45);
 - tù/tú ~ tùwá 'savoir'.

(45a)	Dú	kò	sèré	dà,	sèré	bè	gà	nt(á)	án	tù!
	REFL	dire	personne	à	personne	REL	SBD	INACP.NEG	2SG	connaître.GER
	'Parle de toi-même aux gens qui ne te connaissent pas!'									
On po	urrait	avoir	de manière	équi	valente Dú	kòni	i sèré	dà,		

(45b)	À	kó	sèré	dà,	sèré	bè	gà	nt(á)	án	tù!
	REFL	dire	personne	à	personne	REL	SBD	INACP.NEG	2SG	connaître.GER
	'Raconte-le aux gens qui ne te connaissent pas!'									

On pourrait avoir de manière équivalente À kòni sèré dà, ...

On peut aussi citer:

- · dà/dá forme contractée de dàgà-ná, gérondif du verbe dàgá 'partir' 10 (grammaticalisé comme adverbe directionnel 'en s'éloignant' et comme préposition 'vers') - ex. (42) et (44) ci-dessus;
- hè/hé forme contractée de hèti, forme négative de la copule équative ex. (43) ci-dessus ;
- dà/dá forme contractée de dànná 'pour' ex. (44) ci-dessus ;
- gà/gá forme contractée de la séquence gà (marqueur de subordination) + wá (copule de localisation ou marqueur d'inaccompli) - ex. (46) ;
- tù/tú forme contractée de tùunú, gérondif du verbe tù/tú 'savoir' 11 ex. (47);
- màn/mán forme contractée de màni 'quoi'.

	(46a)	ó	dà	ì	ñi	ì	gá	sálli-ni.	
		1PL	TR	3PL	trouver	3PL	SBD.INACP	prier-GER	
		'Nous les avons trouvés en train de prier.'							
ſ	En l'a	bsenc	e de	cont	raction o	1 aura	ait ì gà wá	sálli-ni.	

(4	46b)	í	dà	ó	ñì	ó	gà	sállì-ni.	
		3PL	TR	1PL	trouver	1PL	SBD.INACP	prier-GER	
		'Ils nous ont trouvés en train de prier.'							

En l'absence de contraction on aurait ...ó gà wá sálli-ní.

(47a)	Ń	ŋá	Múusá	tù.
	1SG	INACP	Moussa	connaître.GER
	'Je conna	ais Moussa.'		

On pourrait avoir de manière équivalente N ná Múusá tùunú.

(47b)	Ń	ŋá	Dénbà	tú.
	1SG	INACP	Demba	connaître.GER
	'Je conna	ais Demba.'		

On pourrait avoir de manière équivalente N ná Démbà tùunú.

3.7. Modifications tonales et alternances tonales dans la morphologie et la syntaxe : remarques introductives

3.7.1. Observations générales sur les processus tonals grammaticalement conditionnés

- Dans les langues à tons, des modifications systématiques peuvent affecter le contour tonal d'unités impliquées dans des opérations morphologiques (qu'il s'agisse de morphologie constructionnelle ou de morphologie dérivationnelle) ou dans des constructions syntaxiques.
- Un premier cas de figure possible est que, lorsque deux unités qui ont chacune lexicalement leur tonalité propre sont mises en contact dans des conditions grammaticalement déterminées, le ton avec lequel ces unités sont réalisées s'explique de façon naturelle comme le résultat de l'interaction entre les tons inhérents des deux unités en contact.
- Par exemple, il existe en soninké plusieurs constructions dans lesquelles des configurations de type ...H-B*H... (où le tiret représente une frontière morphologique) sont simplifiées par la règle de 'pont tonal' schématisée en (48a) et reformulée en (48b) dans le cadre d'une analyse du système tonal soninké comme un système à ton B marqué.

$$(48a) \quad ...H-B^{\times}H... \rightarrow ...H-H^{\times}H...$$

		(dans certaines constructions, un ton sous-jacent B succédant à une limite morphologique d'un type donné est effacé)
--	--	--

64 Cette règle opère notamment lorsqu'un nom est immédiatement précédé du déterminant démonstratif **ké** – Ex. (49).

(49)	ké	(DEM)	+ yúgó 'homme'	\rightarrow	ké yúgó 'cet homme'	
	ké	(DEM)	+ sélinŋé 'poulet'	→	ké sélinŋé 'ce poulet'	
	ké	(DEM)	+ dòròké 'vêtement'	\rightarrow	ké dóróké 'ce vêtement'	
	ké	(DEM)	+ kìtáabè 'livre'	\rightarrow	ké kitáabè 'ce livre'	
	ké	(DEM)	+ kèréhùné 'chauve-souris'	\rightarrow	ké kéréhùné 'cette chauve-souris'	

- Toutefois, il n'est pas toujours possible de proposer une explication relativement simple et naturelle des alternances tonales conditionnées par la grammaire en termes d'interaction entre les tons inhérents de deux unités en contact. Les alternances tonales qui affectent des unités dans des conditions grammaticales particulières sans pouvoir être attribuées à l'interaction avec les tons inhérents à une unité adjacente peuvent être subdivisées en au moins trois types :
 - a. Une opération morphologique peut impliquer la complexification du schème tonal inhérent d'une unité, ce dont on peut rendre compte en posant un *morphotonème additif*.
 - b. Une opération morphologique peut impliquer au contraire la simplification du schème tonal inhérent d'une unité.
 - c. Une opération morphologique peut enfin avoir comme résultat l'apparition d'un schème tonal uniforme sans rapport avec le schème tonal lexical, ce dont on peut rendre compte en posant un morphotonème substitutif.

3.7.2. Opérations morphologiques impliquant une complexification du schème tonal lexical

En soninké, le ton B qui marque la forme déterminée des noms est un bon exemple de morphotonème additif. Ce suffixe, dont il a déjà été question en 3.3 et 3.4.4, n'inclut aucune unité porteuse de ton et n'augmente pas le nombre de syllabes d'un nom, puisque segmentalement, la nasale finale est la seule chose qui distingue la forme déterminée du nom du lexème nominal nu. Tonalement, comme cela a déjà été exposé en 3.4.4, le suffixe de détermination des noms induit un contour tonal qui est identique au contour tonal lexical si celui-ci se termine par un élément B¹², et qui autrement s'en distingue par l'adjonction d'un élément B final.

3.7.3. Opérations morphologiques impliquant une simplification du schème tonal lexical

67 Ce type d'opération est attesté en soninké avec la formation de la forme non autonome des noms. Comme nous le verrons de façon détaillée en 3.8.1.2, lorsqu'un lexème nominal constitue le premier composant d'un composé, il subit indépendamment de la tonalité du deuxième composant une alternance tonale qui peut être décrite comme résultant de la simplification de son schème tonal lexical.

3.7.4. Morphotonèmes substitutifs

Les opérations morphologiques consistant à remplacer purement et simplement le schème tonal lexical par un schème tonal fixe, sans aucune modification ou adjonction au niveau segmental, sont omniprésentes dans la morphologie flexionnelle du soninké. Elles seront présentées en détail à la section 3.9. L'exemple (50) fournit une première illustration.

(50a)	À	má	rì.
	3SG	ACP.NEG	venir ^B

	'Il/elle n'est pas venu(e).'
--	------------------------------

(50b)	Á	mà	ri.				
	3SG ^H		venir				
	'Sa mè	'Sa mère est venue.'					

- Les deux phrases données en (50) sont segmentalement identiques, mais ont des tons différents sur leurs trois mots. Toutefois, à en (50a) et á en (50b) ne sont pas des mots totalement différents, mais deux formes fléchies du même pronom de 3ème personne, et de même, rì en (50a) et ri en (50b) sont deux formes fléchies du même verbe 'venir'. L'explication est que:
 - Les pronoms de 3ème personne à (sg.) et i (pl.) ont un ton inhérent B, mais dans certains contextes syntaxiques (notamment en fonction de génitif), ils prennent une forme fléchie caractérisée par un ton H cf. 3.9.4.1.
 - Le verbe 'venir' appartient à la classe tonale H, mais en combinaison avec certains marqueurs négatifs, les verbes prennent une forme fléchie caractérisée par un schème tonal B^x, quel que soit leur schème tonal lexical cf. 3.9.1.1.

3.8. Le ton dans la morphologie constructionnelle

3.8.1. Processus tonals dans la formation de composés

3.8.1.1. Remarques introductives

- 70 Une première remarque est que les processus tonals dans la formation des composés sont les mêmes quelles que soient les catégories syntaxiques des composants, et quelle que soit la catégorie syntaxique du composé. La description donnée dans la suite de cette section vaut donc aussi bien par exemple :
 - pour les composés nominaux de schème N + N (comme ñògòn-qirixè 'selle de chameau' < ñògòmê 'chameau' + qirixè 'selle'),
 - pour les composés nominaux de schème V + N (comme **lihindi-másì** 'machine à coudre' < **lihindi** 'coudre' + **màsì** 'machine');
 - pour les composés verbaux de schème N + V (comme yìràn-ñánqî 'faire la lessive' < yìràamê 'linge' + yánqî 'laver', sùxùbà-n-búgú 'sortir matinalement < sùxúbà 'matin' + búgú 'sortir', ou yúgú-n-ŋúrú 'courir comme un homme' < yúgò 'homme' + wùrú 'courir').
- Les mêmes règles tonales valent aussi en particulier pour les combinaisons 'nom + modifieur adjectival', qui en soninké ne sont pas des constructions syntaxiques, mais des composés dont la formation relève de la morphologie (et ce, indépendamment de la distinction entre adjectifs simples, dérivés et composés) ¹³.
- Une deuxième remarque est que la formation de composés s'accompagne fréquemment de l'insertion d'une nasale à la jonction des deux composants. Mais comme l'a déjà observé Ousmane Diagana, il est très difficile de trouver des régularités autres que partielles dans l'apparition de cette nasale. N'ayant rien de mieux à proposer, je me contente ici de signaler ce problème.

Une troisième remarque est qu'un certain nombre de composés lexicalisés ont une tonalité irrégulière. Nous reviendrons sur cette question en 3.8.1.4, après avoir décrit la tonalité régulière des composés en 3.8.1.2 et 3.8.1.3.

3.8.1.2. Le traitement tonal du premier composant de composés

- 74 Lorsqu'un lexème (simple ou construit) est employé comme premier composant d'un composé, il subit une alternance tonale qui vaut aussi bien pour les noms que pour les verbes. En outre pour la plupart des noms, on observe des modifications segmentales (alternance vocalique ou chute d'une syllabe) qu'on peut résumer par la notion de 'forme non autonome des noms', forme qui a la particularité de ne pouvoir jamais constituer un mot par elle-même.
- Tonalement, la règle générale est que les lexèmes employés comme premier composant d'un composé prennent, ou bien un schème entièrement H, ou bien un schème entièrement B, selon que l'élément initial de leur schème tonal lexical est H ou B. Il faut toutefois être attentif au fait qu'avec les noms monosyllabiques, le ton H ou B de la forme non autonome ne peut pas être prédit à partir du ton de la forme autonome, qui est invariablement à ton H.
- L'ex. (51) illustre avec des composés N + N la relation entre le contour tonal des noms en forme de citation et le contour tonal des mêmes noms lorsqu'ils constituent le premier composant de composés, mais on ferait exactement les mêmes observations avec des composés nominaux N + Adj, V + N ou N + V, ou avec des composés verbaux N + V.
- Les composés cités à l'exemple (51) ont tous un deuxième composant dont le schème tonal inhérent commence par un ton H. Ceci permet d'observer que lorsque le deuxième composant a un schème tonal qui commence par un ton H, il ne subit aucun changement tonal, quelle que soit la tonalité du premier composant.

(51a)	nâ 'vache'	+	qátì 'lait'	\rightarrow	nàa-xátì 'lait de vache'
(51b)	jî 'eau'	+	bútèlî 'bouteille'	1	ji-n-bútèli 'bouteille d'eau'
(51c)	kìidê 'baobab'	+	táxàyê 'condiment (sp.)'	\rightarrow	kìidì-táxàyê 'condiment de baobab'
(51d)	yúgò 'homme'	+	séntàadê 'peigne'	\rightarrow	yúgú-n-céntàadê 'peigne d'homme'
(51e)	tùbáabù 'européen'	+	qálisî 'argent'	\rightarrow	tùbàabù-n-qálìsî 'argent européen'
(51f)	qálìsì 'argent'	+	dárè 'feuille'	\rightarrow	qálisi-dárè 'billet de banque'

(51g)	kìtáabè 'livre'	+	kónpè 'pièce'	\rightarrow	kìtàabì-n-kónpè 'bibliothèque'
(51h)	sòoninkê 'soninké'	+	qánnè 'langue'	→	sòonìnkà-n-qánnè 'la langue soninké'

Dans la perspective d'une analyse du système tonal soninké comme un système à ton B marqué, le traitement tonal du premier composant de composés demande donc de poser une règle qui, dans les limites du premier composant, efface tous les tons B associés à une syllabe autre que la syllabe initiale. Si la syllabe initiale est associée à un ton B, celui-ci pourra générer un DTB s'étendant à la totalité du premier composant, sinon toutes les syllabes du premier composant prendront le ton H par défaut. Il convient toutefois d'ajouter la précision suivante: la frontière entre les deux composants d'un composé peut être atteinte pas l'expansion d'un DTB généré par un ton B structurellement associé à la syllabe initiale (ce en quoi elle se distingue d'une frontière de mots), mais elle n'autorise pas le DTB en question à poursuivre son expansion au-delà de la frontière.

3.8.1.3. Le traitement tonal du deuxième composant de composés

Nous avons constaté en 3.8.1.2 que lorsque le deuxième composant d'un composé a un schème tonal inhérent qui commence par H, ce schème tonal n'est jamais modifié. L'ex. (52) illustre maintenant des composés N + N dont le deuxième composant a un schème tonal commençant par B. On observe tout d'abord que le contour tonal du premier composant est entièrement H ou entièrement B selon exactement la même règle que lorsque le deuxième composant a un ton H initial. Quant au ton du deuxième composant, il reste inchangé si le premier composant est de schème tonal B, par contre lorsque le premier composant est de schème tonal H, il subit une règle de pont tonal identique à celle illustrée à l'exemple (49) pour le syntagme 'démonstratif + nom'.

(52a)	sî 'cheval'	+	hàtê 'peau'	\rightarrow	sìi-hàtê 'peau de cheval'
(52b)	jîi 'eau'	+	gìrìhê 'outre'	\rightarrow	ji-n-girihè 'outre d'eau'
(52c)	kìllê 'route'	+	kàsáarà 'accident'	\rightarrow	kìllì-n-kàsáarà 'accident de circulation'
(52d)	yàxàrê 'femme'	+	dòròkê 'habit'	→	yàxàrì-n-dòròkê 'habit de femme'
(52e)	sòndònmê 'cœur'	+	dòxòtóorò 'médecin'	\rightarrow	sòndòn-dòxòtóorò 'cardiologue'
(52f)	yáaxè 'œil'	+	dòxòtóorò 'médecin'	\rightarrow	yáaxá-dóxótóorò 'ophtalmologue'

(52g)	másálà 'causerie'	+	nòqqû 'lieu'	→	másálá-nóqqù 'lieu de causerie'
(52h)	yúgò 'homme'	+	dòròkê 'habit'	†	yúgú-n-dórókè 'habit d'homme'

- L'ex. (52) illustre avec des composés N + N le comportement tonal de noms employés comme deuxième composant d'un composé, mais on ferait exactement les mêmes observations avec des composés nominaux N + Adj, V + N ou N + V, ou avec des composés verbaux N + V.
- Pour interpréter les données citées en (52), il faut toutefois garder à l'esprit que, pour les raisons déjà indiquées, les noms sont cités à la forme déterminée. Cela veut dire que par exemple yúgú-n-dórókè doit être compris de la façon suivante : d'abord la règle de pont tonal appliquée à dòròké-n' transforme yúgú-n-dòròké-n' en yúgú-n-dóróké-n'; ensuite, le ton B qui marque la forme déterminée, se trouvant maintenant précédé de deux syllabes à ton H successives, peut se substituer au ton H de la syllabe finale.
- Dans la perspective d'une analyse du système tonal soninké comme un système à ton B marqué, la considération de composés dont les deux composants ont une syllabe initiale structurellement associée à un ton B appelle la précision suivante: le DTB généré par la syllabe initiale du premier composant s'étend jusqu'à la frontière entre les deux composants indépendamment du fait que la syllabe initiale du deuxième composant soit ou non à ton B. Autrement dit, la frontière entre les composants d'un composé se distingue par certains aspects d'une frontière de mots (elle peut être atteinte par l'expansion d'un DTB cf. 3.8.1.2), mais se comporte par d'autres aspects comme une frontière de mots (elle n'impose aucune condition de non-adjacence des DTB).

3.8.1.4. Irrégularités tonales dans les composés lexicalisés

Comme cela est illustré en (53), en soninké, la lexicalisation des composés s'accompagne souvent d'irrégularités tonales. Par exemple, dans dèenà-n-dúnbè 'nouveau-né', on peut reconnaître dèenâ 'enfant' et dùnbê 'rouge', mais la lexicalisation est marquée par un schème tonal irrégulier, car le composé régulier 'enfant rouge' serait dèenà-dùnbê.

(53a)	dèenà-n-dúnbè 'nouveau-né'	cf.	dèenâ 'enfant', dùnbê 'rouge'
(53b)	hàtá-n-bìnnê 'personne de race noire'	cf.	hàtê 'peau', bìnnê 'noir'
(53c)	hàtá-n-qùllê 'personne de race blanche'	cf.	hàtê 'peau', qúllè 'blanc'
(53d)	tìgà-n-déppè 'pois de terre'	cf.	tìgâ 'arachide', dèppê 'court, bas'

(53e)	húlán-ñàxàrê 'femme peule'	cf.	húlàanê 'Peul', yàxàrê 'femme'
	Temme peule		

3.8.1.5. Observations complémentaires sur les propriétés tonales des composés

- Une particularité remarquable de la composition en soninké est de créer des lexèmes construits avec des propriétés tonales qui ne se rencontrent jamais parmi les lexèmes simples. Cela tient à ce que par certains aspects (mais certains seulement!), la limite entre les deux composants d'un composé a des propriétés tonales semblables à celles d'une limite de mots.
- Une première observation est que dans un composé, la limite entre les deux composants peut être précédée d'un ton B et suivie par deux tons H ou plus, comme par exemple dans nàmàsà-kórómè 'peau de banane', dîn-timáanà 'joueur de tambour', ou ñògòn-qirixè 'selle de chameau'. Or dans les limites d'un lexème simple, un ton B ne peut pas être suivi de plusieurs H successifs.
- Une deuxième observation est que dans les composés nominaux dont le deuxième composant est monosyllabique, le ton B de la forme déterminée peut rester flottant (se manifestant notamment par une modulation descendante devant pause), alors que selon la règle générale il devrait s'associer à la voyelle finale lorsque le premier composant est de schème tonal H^x. Les contours tonals donnés en (54), qui sont en variation libre avec les contours conformes à la règle générale (táaxúhò, kittidúhò, yáaxánjì, móbilità), illustrent cette possibilité.

(54a)	táaxú-hô 'siège'	cf.	táaxú 's'asseoir', hô 'chose'
(54b)	kitti-dú-hô 'possessions'	cf.	kîttè 'main', -du- 'dans', ¹⁴ hô 'chose'
(54c)	yáaxá-n-jî 'larmes'	cf.	yáaxè 'œil', jî 'eau'
(54d)	móbili-tâ 'roue de voiture'	cf.	móbilì 'voiture', tâ 'pied'

En effet, aucun nom simple n'admet une forme déterminée de schème tonal H^xHB. Si les noms composés avaient le même comportement que les noms simples pour le rattachement du ton bas de la marque de détermination, les formes notées en (54) devraient donc être impossibles, et on devrait avoir pour seule possibilité táaxúhò, kittidúhò, yáaxánjì ou móbilità. Le fait que les contours notés en (54) constituent une alternative possible (et souvent préférée) impose d'admettre que la règle d'association du ton flottant B qui marque la forme déterminée des noms est sensible au fait que la syllabe finale du lexème nominal constitue ou non le deuxième composant d'un composé.

Il est d'ailleurs intéressant d'observer que lorsque ces lexèmes monosyllabiques s'utilisent comme deuxième composant de composés, leur voyelle conserve aussi la propriété d'apparaître longue dès lors que d'autres éléments morphologiques sont ajoutés. Par exemple, le pluriel de táaxú-hô 'siège' est táaxú-hóo-nù.

3.8.1.6. Remarques conclusives sur la tonalité des composés

- 89 Il découle de la description donnée dans les sections précédentes qu'en soninké, contrairement à ce qui s'observe dans d'autres langues mandé ouest où des phénomènes de 'compacité tonale' ont été relevés, les deux composants d'un composé régulier sont affectés par des processus tonals, mais aucun des deux ne perd totalement son identité tonale.
- s'observe en soso-dialonké ou en mandé-sud-ouest, où la règle est que le premier composant de composés maintient intégralement son identité tonale (Creissels 1994 : 264-266). En soninké, le premier composant subit au contraire un processus de simplification de son schème tonal semblable à celui observé par exemple en mandingue, et qui est même plus évident qu'en mandingue du fait que le soninké a une variété plus grande de schèmes tonals lexicaux.
- Mais d'autre part, à la différence des règles de 'compacité tonale' telles qu'elles fonctionnent aussi bien en soso-dialonké ou mandé-sud-ouest qu'en mandingue, en soninké, le schème tonal lexical du deuxième composant n'est pas annulé : il est tout au plus modifié par une règle de pont tonal.
- 92 Autrement dit, dans une typologie des systèmes de compacité tonale des langues mandé-ouest, le soninké occupe une place à part relativement aux autres langues pour lesquelles de tels systèmes ont été décrits.

3.8.2. Processus tonals lors de l'adjonction d'affixes dérivatifs

3.8.2.1. Remarques introductives

- Le soninké a un inventaire important de suffixes dérivatifs. Les préfixes dérivatifs sont par contre peu nombreux et pour la plupart très peu productifs, ce qui à la limite pose problème pour les identifier comme dérivatifs dans le strict cadre d'une description synchronique. En règle générale, les éléments susceptibles d'être isolés comme préfixes dérivatifs ont une relation tonale avec ce qui pourrait être leur base qui n'est pas différente de celle décrite en 3.8.1 pour les deux composants d'un composé. Les seuls qui ont une productivité importante sont dù-, de sens réfléchi (comme dans dù-kòyìntê 'fanfaron' < kòyìntê 'qui montre' participe du verbe kòyi 'montrer'), et mèe-, de sens réciproque (comme dans mèe-dèemàndê 'entraide' < dèemàndê 'aide' nom d'action dérivé de dèemá 'aider'). Ces deux préfixes ont une parenté évidente avec le pronom réfléchi dú et le pronom réciproque mé 15.</p>
- Une propriété remarquable du soninké est qu'il n'y a par contre aucune uniformité dans la façon dont les suffixes dérivatifs interagissent avec leur base.

3.8.2.2. Suffixes dérivatifs qui interagissent avec leur base de la même façon que le deuxième composant d'un composé avec le premier

- Les suffixes rangés dans cette catégorie ont comme propriété générale d'imposer au lexème auquel ils s'attachent un contour tonal entièrement H ou entièrement B, comme lorsque le même lexème est le premier composant d'un composé.
- On peut illustrer ce comportement avec le suffixe -gúmè / -gùmê, qui sert à former des noms de propriétaires ou de responsables. Non seulement il impose au lexème auquel il se combine la tonalité typique du premier composant d'un lexème composé, mais luimême présente une alternance tonale qui s'explique très simplement en posant comme forme de base -gùmê, la variante -gúmè résultant de la règle de pont tonal déjà rencontrée dans les composés.

(55a)	dóomà	'fétiche'	→ dóomá-gúmè	'féticheur'
(55b)	qálisi	'argent'	→ qálisi-gúmè	ʻriche'
(55c)	dèbê	'village'	→ dèbì-gùmê	'chef de village'
(55d)	bìtigì	'boutique'	→ bìtìgì-gùmê	'boutiquier'

Le même comportement s'observe avec le suffixe de noms de partenaires -llémmà, la différence étant que le suffixe lui-même a le comportement attendu pour un formatif qui a de manière inhérente un ton initial H. On note que souvent (mais pas toujours) ce suffixe entraîne le remplacement de la voyelle finale de la base par un a :

(56a)	táaxú	's'asseoir'	→ táaxá-llénmà	'voisin'
(56b)	sángà	'jouer'	→ sángá-llénmà	'compagnon de jeu'
(56c)	sèhé	'parler'	→ sèhà-llénmà	'interlocuteur
(56d)	gùnbúrì	'donner des coups de poing'	→ gùnbùrì-llénmà	'personne avec qui on échange des coups de poing'

Il en va de même pour les suffixes privatifs -nbálī (comme dans sàbàtì-nbálī 'instable' < sàbátì 'se stabiliser') et -ntánŋè (comme dans yìllì-ntánŋè 'qui n'a pas de mil' < yìllê 'mil', qálisi-ntánŋè 'qui n'a pas d'argent' < qálisî 'argent').

3.8.2.3. Le suffixe -llénmè / -llènmê

99 Ce suffixe s'ajoute à des noms pour former des diminutifs. Le lexème nominal auquel il s'attache est à la forme non autonome, avec la tonalité entièrement H ou entièrement B typique de cette forme. Mais le suffixe lui-même a un comportement qui n'est pas le comportement régulier du deuxième composant d'un composé, car l'allomorphe -llénmè ne peut pas s'expliquer par la règle de pont tonal. En effet, avec ce suffixe, la

sélection des deux allomorphes obéit à une règle de contraste : -llénmè après une base de schème B^x , -llènmê après une base de schème H^x .

(57a)	súgò	'chèvre'	→ súgú-llènmê	'chevreau'
(57b)	bánbàrâ	'Bambara'	→ bánbárá-llènmê	'jeune Bambara'
(57c)	sòoninkê	'Soninké'	→ sòonìnkà-llénmè	'jeune Soninké'
(57d)	kìtáabè	'livre'	→ kìtàabì-llénmè	'petit livre'

3.8.2.4. Les suffixes monosyllabiques qui imposent à leur base le nivellement tonal typique des premiers composants de composé

Avec ces suffixes, la base se comporte comme le premier composant d'un composé, mais le suffixe lui-même a une propriété tonale qui le différencie des deuxièmes composants de composés. En effet, dans la composition, si le deuxième composant est monosyllabique, il peut ne pas s'associer au ton B de la marque de détermination nominale, et celui-ci peut rester flottant. Par contre, les suffixes monosyllabiques qui imposent à leur base le nivellement tonal typique des premiers composants de composés reçoivent obligatoirement le ton B de la marque de détermination nominale, dans le cas où la base est de schème tonal H.

101 On peut illustrer ce comportement avec le suffixe de noms d'habitants -**nkè / -nkê** :

(58a)	Báaxúnú	Báaxúnú-nkè	'habitant du Báaxúnú '
(58b)	Gidinmàxá	nmàxá Gidinmáxá-nkè 'habitant du Gidinm	
(58a)	Wàgádù	Wàgàdù-nkê	'habitant du Wàgádù'
(58a)	Kàràtá	Kàràtà-nkê	'habitant du Kàràtá'

Le même comportement s'observe avec les suffixes suivants :

- le suffixe ordinal -ndi / -ndi (comme dans wújiná-ndi 'millième' < wújiné 'mille'),
- le suffixe similatif -nmà / -nmâ (comme dans ji-nmà 'liquide' < ji 'eau'),
- le suffixe diminutif -nnè / -nnê (comme dans qóllá-nnè 'petite calebasse' < qóllè 'calebasse', kìtàabì-nnê < kìtáabè 'livre'),

À la différence des suffixes dérivatifs vus jusqu'ici, les suffixes présentés dans les sections suivantes ont en commun de ne pas imposer à leur base le nivellement tonal typique du premier composant de composés. Mais par ailleurs, en ce qui concerne la distribution de leurs allomorphes et les modifications tonales qu'ils imposent à leur base, ils présentent une grande variété de comportements.

3.8.2.5. Les suffixes -ndè / -ndê, -ntè / -ntê, -rà / -râ et -ntá

103 Le suffixe -ndè / -ndê sert à former des noms d'événements à partir de verbes 16. Les deux variantes que présente ce suffixe à la forme déterminée se distribuent selon la

règle suivante : -ndè avec les bases de schème tonal entièrement H, -ndê dans tous les autres cas. Quant à la base, la seule modification tonale qu'elle subit est le remplacement d'un ton H final par un ton B si et seulement si le ton pénultième est B :

(59a)	búnú	'piquer'	→ búnú-ndè	'piqûre'
(59b)	gáagà	'vendre'	→ gáagà-ndê	'vente'
(59c)	bòosi	'arracher'	→ bòosì-ndê	'arrachage'
(59d)	dàntáxì	'commenter'	→ dàntáxì-ndê	'commentaire'
(59e)	háasidàaxú	'jalouser'	→ háasìdàaxù-ndê	'jalousie'

En faisant abstraction du ton B introduit par la marque de détermination nominale tout en restant au niveau de l'observation immédiate des courbes tonales, on peut donc poser que ce suffixe a dans tous les cas un ton inhérent H, et qu'il déclenche l'application de la règle formulée en (60a).

- 105 Cette règle peut être vue comme une règle de réparation motivée par la contrainte selon laquelle, dans les limites du schème tonal d'un lexème simple ou dérivé par suffixation, un ton B ne peut pas être suivi de deux tons H successifs.
- Alternativement, si on se situe dans le cadre théorique selon lequel les tons H sont des tons par défaut assignés une fois que les domaines de ton bas ont atteint les limites de leur expansion, on dira que le suffixe est dépourvu de ton sous-jacent, et que son adjonction a pour effet qu'un DTB incluant la syllabe pénultième de la base est autorisé à annexer une syllabe supplémentaire.

$$(60b) \ \sigma_{B} \sigma - \sigma \rightarrow \sigma \sigma_{B} - \sigma$$

Comme cela est illustré en (61) et (62), le suffixe -ntè / -ntê (qui sert à former des adjectifs à partir de verbes) et le suffixe -rà / -râ (qui sert à former des noms de lieu à partir de verbes) ont exactement les mêmes propriétés (et se prêtent donc à la même analyse).

(61a)	binbi	'flotter'	→ bi̇́nbi̇́-ntè	'flottant'
(61b)	ñérò	'être égal'	→ ñérò-ntê	'de taille moyenne'
(61c)	bònó	's'abîmer'	→ bònò-ntê	'abîmé'
(61d)	sàbárì	'se calmer'	→ sàbárì-ntê	'calme'

	(61e)	piritipàràtá	'n'avoir ni queue ni tête'	→ piritipàràtà-ntê	'sans queue ni tête'
1		<u> </u>			

(62a)	gólli	'travailler'	→ gólli-rà	'lieu de travail'
(62b)	dángì	'passer'	→ dángì-râ	'passage
(62c)	dàgá	'aller'	→ dàgàrâ	'destination'

On doit toutefois noter que -ntè / -ntê et -rà / -râ ont aussi des possibilités limitées d'emploi avec des bases nominales, et manifestent dans ce cas des propriétés différentes. En effet, ils se combinent alors à la forme non autonome des noms, qui est donc tonalement modifiée de la même façon qu'en composition.

L'analyse selon laquelle ces suffixes ont un ton H qui peut seulement être masqué par le ton B de la marque de détermination nominale est corroborée par le fait qu'une partie au moins des adjectifs dérivés en -ntè / -ntê sont apparentés à des verbes statifs ¹⁷ dont ils diffèrent seulement par le fait que les verbes statifs en question se terminent par a. Or a est précisément la voyelle finale de la forme non autonome des adjectifs en -ntè / -ntê. Autrement dit, le suffixe -ntè / -ntê formateur d'adjectifs est apparenté à un suffixe formateur de verbes statifs -ntá qui semble seulement avoir une moindre productivité, et les verbes statifs en question ont invariablement un ton H sur leur suffixe, y compris lorsqu'ils dérivent d'un lexème de schème tonal H^x:

(4	2)	náalí	'briller'	1	ŋáali-ntè	'brillant'
(13)	ŋаан	briller	→	ŋáali-ntá	'être brillant'

3.8.2.6. Le suffixe -áadè / -àadê

110 Ce suffixe s'ajoute à des bases verbales pour former des noms d'instruments. La distribution de ses deux allomorphes est semblable à celle observée pour -ndè / -ndê et les autres suffixes présentés en 3.8.2.5: -áadè avec les bases dont le schème tonal est entièrement H, -àadê dans tous les autres cas. L'interaction tonale base-suffixe est aussi très semblable. Une description possible consiste à poser qu'après application de la règle de sélection des allomorphes, la voyelle finale de la base s'élide et son ton est purement et simplement effacé.

(64a)	táaxú	's'asseoir'	→ táax-áadè	'siège'
(64b)	séllà	'balayer'	→ séll-àadê	'balai'
(64c)	qàasá	'limer'	→ qàas-àadê	'lime'

Alternativement, si on a choisi de présenter les processus tonals en termes d'expansion des domaines de ton bas, on prédira le résultat correct en posant que ce suffixe ne

comporte structurellement aucun ton B, mais que préalablement à l'effacement de la syllabe finale de la base, son adjonction a pour effet qu'un DTB incluant la syllabe pénultième de la base est autorisé à poursuivre son expansion, comme cela est schématisé en (65):

(65a)	sel(là) _B -aade	→ sel(là-aa) _B de		
		→ sel(l-àa) _B de	réalisé séllàadé	
(65b)	(qàa) _B sa-aade	→ (qàasa-aa) _B de		
		→ (qàas-aa) _B de	réalisé qàasàadé	

3.8.2.7. Le suffixe d'abstraction -áaxù / -àaxú

Le suffixe d'abstraction -áaxû / -àaxú s'ajoute à des noms pour donner des noms ou des verbes de sens abstrait. Il a la particularité de ne pas se combiner à la forme non autonome des noms, mais à la forme autonome, le aa du suffixe se substituant à la voyelle finale du nom. Cette particularité du suffixe d'abstraction est particulièrement apparente avec les noms dont la forme non autonome comporte une syllabe de moins que la forme autonome. Par exemple, súráqqè 'Maure', dont la forme non autonome est súrán-, donne súráqq-áaxù 'la culture maure'.

L'analyse des propriétés tonales de ce suffixe est compliquée par l'absence d'une distinction stable entre les schèmes lexicaux H^x et H^xB pour les noms. En effet, une partie des noms qui ont une forme déterminée de schème H^xB sélectionnent l'allomorphe -áaxù – ex. (66), et une autre partie l'allomorphe -àaxú – ex. (67).

(66a)	léminè	'enfant'	→ lémin-áaxù	'enfance'
(66b)	hiisirinŋállè	'ingrat'	→ hiisirinŋáll-áaxù	'ingratitude'

(67a)	máarénmè	'frère'	→ máarénm-àaxû	'fraternité'
(67b)	hónnánqáyè	'jeune'	→ hónnánqáy-àaxû	'jeunesse'

Par contre, c'est invariablement l'allomorphe -àaxú qui est sélectionné par tous les autres types tonals de noms.

(68a	sòonìnkê	'Soninké'	→ sòonìnkàaxû	'la culture soninké'
(68b	qàrànbáli	ʻillettré'	→ qàrànbál-àaxû	ʻillettrisme
(68c)	háasìdî	ʻjaloux'	→ háasìd-àaxû	'jalousie'

(68d)	hàtánqùllê	'Européen'	→ hàtánqùll-àaxû	'la culture européenne'
-------	------------	------------	------------------	-------------------------

- L'hypothèse proposée pour expliquer cette situation à première vue confuse est que pour les noms qui ont le schème H^xB à la forme déterminée (et dont le schème tonal en l'absence du marqueur de détermination est susceptible de flotter entre H^x et H^xB), le choix de l'allomorphe -áaxù a originellement un lien avec le schème lexical H^x, tandis que le choix de l'allomorphe -àaxú va originellement de pair avec le schème lexical H^xB.
- Si on accepte cette hypothèse, la distribution des allomorphes du suffixe d'abstraction est essentiellement la même que pour les suffixes -ndè / -ndê, -ntè / -ntê, -rà / -râ et -áadè / -àadê présentés ci-dessus (3.8.2.5, 3.8.2.6): -áaxù avec les bases dont le schème tonal est entièrement H, -àaxú dans tous les autres cas.
- 117 Ceci étant posé, pour prédire la tonalité du dérivé, on peut appliquer les mêmes règles que celles proposées ci-dessus pour -áadè / -àadê.

3.8.2.8. Le suffixe -yè / -yê

118 Le suffixe -yè / -yê sert à former des noms d'événements à partir de verbes. Il a la particularité de ne déclencher aucune modification tonale de la base à laquelle il s'attache.

(69a)	bárá	'refuser'	→ bárá-yè	'refus'
(69b)	báamè	'trotter'	→ báamè-yê	'trot'
(69c)	dàgá	'partir'	→ dàgá-yè	'départ'
(69d)	dùgùtá	'finir	→ dùgùtá-yè	'fin'
(69e)	mòonákì	ʻavoir du plaisir'	→ mòonákì-yê	'plaisir'

- En faisant abstraction du ton B introduit par la marque de détermination nominale, on peut prédire de façon satisfaisante le comportement de ce suffixe en posant que, comme les suffixes présentés en 3.8.2.5, il a un ton inhérent H. Simplement, lorsque l'adjonction de -yé crée une violation de la contrainte qui interdit qu'un ton B soit suivi de deux H successifs dans les limites du lexème, la stratégie de réparation est différente de cette employée pour -ndé, -nté ou -rá:
 - avec -ndé, -nté ou -rá, la règle qui s'applique est B H H → B B H
 - avec -yé, la règle qui s'applique est B H H \rightarrow B H B
- 120 Cette façon de présenter les choses n'est toutefois pas transposable telle quelle dans le cadre théorique selon lequel les processus tonals sont à formuler exclusivement en termes d'expansion des domaines de ton bas. Dans ce cadre, pour prédire correctement le comportement de ce suffixe, il convient de poser qu'il est structurellement -yè si cela ne crée pas de violation de la contrainte de non adjacence des domaines de ton bas, -ye dans le cas contraire.

3.8.2.9. Le suffixe -áanà / -àanâ

121 Ce suffixe s'ajoute à des bases verbales pour former des noms d'agents. Les exemples (70a-d) suggèrent des propriétés tonales semblables à celles du suffixe -yè / -yê, explicables à partir d'une forme structurelle -aana ou -aanà selon que la voyelle finale de la base est associée ou non à un ton B qui se ré-associe au aa du suffixe.

(70a)	tángi	'pêcher'	→ táng-áanà	'pêcheur'
(70b)	hàyi	'voler'	→ hày-áanà	'voleur'
(70c)	dángì	'passer'	→ dáng-àanâ	'passant'
(70d)	sùjúdì	'se prosterner'	→ sùjúd-àanâ	'personne qui se prosterne'

Il y a toutefois un problème lorsque ce suffixe s'attache à la forme d'antipassif, car les formes qui combinent ces deux suffixes ont été parfois relevées avec une tonalité qui contredit cette régularité, comme cela est illustré en (70e):

(70e)	qùrúsì-ndi	'égorger'	→ qùrùsì-nd-áanà	'égorgeur'
-------	------------	-----------	------------------	------------

3.8.2.10. Le suffixe causatif -ndí

Ce suffixe s'ajoute à des bases verbales. Il est invariablement réalisé à ton haut. En règle générale¹⁸, le seul processus tonal qu'il déclenche est qu'à son contact, les lexèmes dont le schème tonal inhérent se termine par une séquence BH voient leur ton H final remplacé par un ton B. Selon le cadre théorique choisi, ceci peut s'interpréter comme une stratégie de réparation motivée par la contrainte selon laquelle un ton B ne peut pas être suivi de deux H successifs dans les limites d'un lexème, ou bien comme la poursuite de l'expansion d'un domaine de ton B rendue possible par l'adjonction d'un suffixe structurellement dépourvu de ton, exactement comme cela a déjà été proposé ci-dessus pour d'autres suffixes de dérivation (cf. (61a-b) section 3.8.2.5).

(71a)	dúllú	'avoir faim'	→ dúllú-ndí	'donner faim'
(71b)	dángì	'passer'	→ dángì-ndí	'faire passer'
(71c)	mòonákì	'avoir du plaisir'	→ mòonákì-ndi	'donner du plaisir'
(71d)	bònó	's'abîmer'	→ bònò-ndi	'abîmer'
(71e)	hóoràaxú	'devenir noble'	→ hóoràaxù-ndi	ʻannoblir'
(71f)	sìláamàaxú	'se convertir à l'Islam'	→ sìláamàaxù-ndí	'convertir à l'Islam'

3.8.2.11. Le suffixe antipassif -ndí / -ndì

Le suffixe antipassif s'ajoute à des bases verbales transitives pour former des verbes dérivés intransitifs sans modification du rôle sémantique assigné au sujet. Le fait qu'il soit formellement différent du suffixe causatif pour une partie des verbes au moins apparaît clairement avec le couple de verbes sáhà 'guérir (intr.)' / sáhà 'écrire (tr.)'. Ces deux verbes sont homonymes, mais sáhà-ndí causatif de sáhà 'guérir' est tonalement différent de sáhá-ndí antipassif de sáhà 'écrire', illustré à l'ex. (72).

(72a)	Yúgò-n	dà	létàrâ-n	cáhà.
	homme-D	TR	lettre-D	écrire
	'L'homme a écrit une lettre.'			

(72b)	Yúgò-n	cáhá-ndì.
	homme-D	écrire
	'L'homme a écrit.'	

- 125 Ce suffixe a des propriétés tonales uniques, et *a priori* surprenantes. En effet, les deux allomorphes du suffixe antipassif ont la distribution suivante : -ndi (homonyme du suffixe causatif) si le schème tonal inhérent du lexème auquel il s'attache inclut une séquence BH (pas nécessairement en position finale), -ndi si ce n'est pas le cas. Ensuite, l'interaction de ce suffixe avec sa base peut se décrire de la façon suivante :
 - l'allomorphe -**ndi** interagit avec la base exactement comme le suffixe causatif -**ndi** dont il est homonyme ;
 - l'allomorphe -**ndî** neutralise au profit de H^x la distinction lexicale entre les lexèmes H^x et les lexèmes H^x B.

(73a)	báajá	'creuser'	→ antip. báajá-nďi
(73b)	séllà	'balayer'	→ antip. séllá-nďi
(73c)	dùgú	'attendre'	→ antip. dùgù-ndi
(73d)	qùrúsì	'égorger'	→ antip. qùrúsì-ndi
(73e)	háasidàaxú	'envier'	→ antip. háasìdàaxù-ndi

Il y a toutefois un problème avec les verbes de schème HBH, pour lesquels le consultant marque des hésitations et propose parfois des formes d'antipassif avec un schème tonal qui contredit les régularités dominantes; par exemple, la forme d'antipassif relevée pour **tirindi** 'interroger' est celle que l'on attendrait pour un verbe de schème tonal HHH ou HHB:

	(73f)	tirindi	'interroger'	→ antip. tirindi-ndi
--	-------	---------	--------------	----------------------

Avec les verbes monosyllabiques, on observe un allomorphe -yindi et un allomorphe -yindi; leur distribution est cohérente avec celle observée ci-dessus pour -ndi et -ndi:

(73f)	si	'raser'	→ antip. si-yindi		
(73g)	kà/ká	'insulter'	→ antip. kà-yìndi		

Si on reprend cette description dans le cadre d'une analyse en termes de ton B marqué, la distribution des deux allomorphes doit être reformulée de la façon suivante : le suffixe antipassif est structurellement -ndi si la base à laquelle il s'attache ne comporte aucun ton bas attaché à une syllabe non finale, -ndi lorsque ce n'est pas le cas ; et lorsque la base à laquelle s'attache l'allomorphe -ndi se termine par une syllabe à ton bas, ce ton bas est effacé.

3.8.2.12. Le marqueur de détransitivisation -i

Comme cela a déjà été dit en 2.1.4.1, avec le marqueur de détransitivisation¹⁹, nous sommes à la limite entre morphologie concaténative et morphologie non concaténative. En effet, c'est seulement avec les bases monosyllabiques que ce marqueur se manifeste clairement sous forme d'affixe, et l'affixe en question peut prendre la forme -yi ou -nŋi²⁰:

(74a)	kà/ká	'insulter'	→ kà-yi	'être insulté'
(74b)	ñá	'faire'	→ ñá-nŋi	'être fait'

Avec les verbes de deux syllabes ou plus, le marqueur de détransitivisation se manifeste seulement par une alternance vocalique analysable comme le résultat de l'amalgame d'un suffixe -i (cf. 2.1.4.1), le ton du verbe restant inchangé:

(75a)	sàará	'mettre au monde'	→ sàaré	'naître' ou 'accoucher'
(75b)	bòtó	'percer'	→ bòté	'se percer'
(75c)	húutú	'étirer'	→ húuti	's'étirer'

3.8.3. Lexèmes apparentés dont la relation n'a pas d'explication simple et évidente en termes d'affixation

Dans la morphologie constructionnelle du soninké, il n'est pas rare de rencontrer des relations régulières entre lexèmes apparentés qui présentent le même nombre de syllabes et ne dérivent pas de manière évidente l'un de l'autre par un processus

d'affixation. La règle générale dans de tels cas est que les processus mis en œuvre concernent exclusivement la forme segmentale des lexèmes. La morphologie constructionnelle du soninké met largement en œuvre la gémination consonantique et les alternances vocaliques, mais ne fait aucun usage systématique des alternances tonales (à la différence de la morphologie flexionnelle, qui a largement recours aux alternances tonales, comme nous le verrons en 3.9).

Quelques exemples de couples de lexèmes dont la relation met en jeu diverses opérations qui ne modifient pas le nombre de syllabes et qui ne s'accompagnent d'aucune alternance tonale sont donnés en (76). Pour interpréter correctement ces exemples, il faut garder à l'esprit que les noms sont données à la forme déterminée, ce qui veut dire qu'un ton modulé descendant à la finale d'un nom indique un ton H final au niveau du schème tonal lexical, et aussi qu'une séquence tonale finale HB peut s'interpréter comme une séquence sous-jacente HH modifiée par le rattachement du ton B de la marque de détermination nominale.

(76a)	bárá	'refuser'	bállè	'refus'
(76b)	gèmú	'se rencontrer'	gènmê	'rencontre'
(76c)	jùhó	'devenir profond'	jùppê	'profond'
(76d)	siró	'devenir bon'	sirè	'bon'
(76e)	sìkkó	'trois'	sìkká	'avoir lieu / faire une troisième fois'
(76f)	gàará	'mentir'	gàarê	'mensonge'
(76g)	sálli	'prier'	sállè'	'prière'

L'ex. (77) illustre le cas de couples de lexèmes apparentés appartenant à des catégories différentes mais qui ne présentent aucune différence dans leur forme segmentale. En soninké, la règle générale est qu'il n'y a pas de différence non plus au niveau de la structure tonale.

(77a)	sáhà	'être en bonne santé'	sáhà	'santé'
(,,,,,				
(77b)	sòoxó	ʻapplaudir'	sòoxô	'applaudissement'
(77c)	qàntó	'grossir'	qàntô	'gros'
(77d)	qúrá	'blanchir' (verbe ordinaire)	aúrá	'être blanc' (verbe statif)
		(verbe ordinaire)	qúrá	(verbe statif)

Il existe toutefois quelques très rares exceptions. L'ex. (78) illustre la possibilité d'une différence de schème tonal entre des lexèmes apparentés qui diffèrent dans leur forme segmentale sans que cela affecte le nombre de syllabes.

(78a)	(78a) siró 'devenir bon' (verbe ordinaire) (78b) márásó 'devenir amer'		sirì	'être bon' (verbe statif)
(78b)			máràccê	'amer'

L'ex. (79) illustre enfin le cas (lui aussi extrêmement rare) d'une distinction tonale entre des lexèmes apparentés qui appartiennent à des catégories différentes sans présenter de différence dans leur forme segmentale.

(79)	héréñéqqé	'jeter des étincelles'		héréñèqqê	'étincelle'
------	-----------	------------------------	--	-----------	-------------

3.9. Le ton dans la morphologie flexionnelle

3.9.1. Morphotonèmes substitutifs dans la flexion verbale

Comme cela a déjà été indiqué, le schème tonal lexical des verbes soninké doit inclure au moins un ton haut. Toutefois, dans certains environnements déterminés syntaxiquement, les verbes prennent une forme fléchie caractérisée par un schème tonal entièrement B, quel que soit leur schème tonal lexical. On peut donc poser un morphotonème substitutif B comme la marque de cette forme. Ce morphotonème a comme particularité de prendre comme domaine la totalité du lexème, alors que la règle générale proscrit une telle coïncidence²¹. Les contextes où il se manifeste sont au nombre de quatre.

3.9.1.1. Verbes combinés aux marqueurs négatifs má et ntá

La combinaison du verbe avec l'un des deux marqueurs négatifs **má** (accompli négatif) et **ntá** (inaccompli négatif) implique l'intervention du morphotonème substitutif B. Cette alternance tonale affecte de la même façon la forme nue du lexème verbal à l'accompli négatif et la forme de gérondif à l'inaccompli négatif. Il faut remarquer que les autres marqueurs négatifs **máxà** 'prohibitif' et **ntáxà** 'cessatif' n'ont par contre aucun effet sur la tonalité du verbe. Il faut remarquer aussi que cette alternance tonale n'implique pas que le verbe soit au contact du marqueur négatif qui la provoque : elle se produit de la même façon dans la construction transitive, où le groupe nominal objet sépare le marqueur négatif du verbe.

(80a)	ó	dà	Múusá	qiri.
	1PL	TR	Moussa	appeler
	'Nous avons appelé Moussa.'			

(80b)	Ó	má	Múusá	qìrì.
-------	---	----	-------	-------

	1PL	ACP.NEG	Moussa	appeler ^B
	'Nou	s n'avons p	as appelé	Moussa.'

	(81a)	Ń	ŋá	ké	kónpé	séllà-ná.
		1SG	INACP	DEM	pièce	balayer-GER
'Je balaie cette pièce.'						

(81b)	Ń	ntá	ké	kónpé	sèllà-nà.		
	1SG	INACP.NEG	DEM	pièce	balayer-GER ^B		
	'Je ne balaie pas cette pièce.'						

3.9.1.2. Verbes précédés d'un pronom interrogatif ou d'un groupe nominal focalisé

Le morphotonème substitutif B se manifeste aussi lorsque le verbe est précédé d'un mot interrogatif ou d'un groupe nominal focalisé par le marqueur de focalisation yà/yá. Les mots interrogatifs ou groupes nominaux focalisés en position post-verbale ne déclenchent par contre aucune alternance tonale. On rappelle qu'en fonction de sujet, les mots interrogatifs et les groupes nominaux combinés au marqueur de focalisation yà/yá sont marqués par un enclitique spécial -n qui n'apparaît avec aucun autre type de sujet.

(82a)	ó	dà	Múusá	qiri.	
	1PL	TR	Moussa	appeler	
	'Nou	ıs av	ons appel	é Moussa	.'

((82b)	ó	yà-n	dà	Múusá	qìrì.	
		1PL	FOC-S	TR	Moussa	appeler ^B	
'C'est nous qui avons appelé Mou							ı.'

(82c)	ó	dà	Múusá	yà	qìrì.		
	1PL	TR	Moussa	FOC	appeler ^B		
	'C'est Moussa que nous avons appe						

139

	(82d)	ó dà M		Múusá	Múusá qiri		yá	dànŋá.	
Ī		1PL	TR	Moussa	appeler	Demba	FOC	pour	
Ī		'C'est pour Demba que nous avons appelé Moussa.'							

140

(82e)	Kó-n	dà	Múusá	qìrì?			
	qui-SJ	TR	Moussa	appeler ^B			
	'Qui a appelé Moussa?'						

141

(82f)	Qá	dà	kó	qìrì?	
	2PL	TR	qui	appeler ^B	
'Qui avez-vous appelé					

142

(82g)	g) Qá dà M		Múusá	qiri	kó	dànŋá?	
	1PL	TR	Moussa	appeler	qui	pour	
	'Pou	r qu	i avez-voi	us appelé	Mou	ssa?'	

3.9.1.3. Verbes combinés à la combinaison de marqueurs gà ná

Dans les phrases hypothétiques, caractérisées par la combinaison du marqueur de subordination gà et du marqueur de TAM ná (projectif), le verbe doit être à la forme marquée par le morphotonème substitutif B. Il faut remarquer que pris isolément, ni gà ni ná n'ont d'influence sur le ton du verbe.

(83a)	Ń dà		tiyè-n	qóbó.			
	1SG	TR	viande-D	acheter			
	'J'ai acheté de la viande.'						

(83b)	b) An gà		ná	hàyì-hó-n	qòbò,		
	2SG	SBD	PROJ	voler-chose-D	acheter ^B		
'Si tu achètes un objet volé,							

				án	dò	hàyáanà-n	cú	báané.
				2SG	et	voleur-D	tout	un
tu es comme le voleur.'								

3.9.1.4. Verbes combinés au marqueur concessif wó

144 Le marqueur concessif wó provoque la même modification tonale du verbe. Ce marqueur demande la réduplication du verbe et s'insère entre le lexème verbal avec son ton lexical et une copie du lexème verbal dont le schème tonal est remplacé par un schème tonal entièrement B.

(84)	Gàjánŋèn	gà	dàllá	wó	dàllà,		
	conflit.D	SBD	durer	CONC	RDB ^B		
	'Aussi longtemps que dure un conflit,						

		m(à)	à	gà	ñèmé	kòotá	yì.	
		OBLG	3SG	SBD	finir.DETR	jour	POSTP	
		il faut qu'il se termine un jour.'						

3.9.2. Morphotonèmes substitutifs dans la flexion nominale

3.9.2.1. Le morphotonème substitutif BH dans la flexion nominale

Lorsqu'un nom monosyllabique est la tête d'une construction génitivale, au lieu du ton H (HB à la forme déterminée) qu'il présente uniformément dans les autres contextes, il porte un ton qui contraste systématiquement avec le ton de la syllabe précédente. Comme le montrent les ex. (85) et (86), cette alternance tonale est indépendante du fait que le nom appartienne structurellement au type tonal H (comme jî 'eau', dont la forme non autonome est jii-) ou au type tonal BH (comme sî 'cheval', dont la forme non autonome est sii-).

(85a)	Jî-n	má	sènò.
-------	------	----	-------

	eau-D	ACP.NEG	devenir_propre
	'L'eau	n'est pas p	ropre.'

(85b)	Lànbé-n	jì-n	má	sènò.
	marigot-D	eau-D	ACP.NEG	devenir_propre
	'L'eau du m	n'est pas p	ropre.'	

	(85c)	Dálà-n	jî-n	má	sènò.		
I		mare-D	eau-D	ACP.NEG	devenir_propre		
I		'L'eau de la mare n'est pas propre.'					

(86a)	Si-n	pìrìndi
	cheval-D	gagner_une_course
	'Le cheva	l a gagné.'

(86b)	Múusá	sì-n	pìrìndi			
	Moussa	cheval-D	gagner_une_course			
	'Le cheval de Moussa a gagné.'					

(86c)	Démbà	si-n	pìrìndi
	Demba	cheval-D	gagner_une_course
	'Le chev	al de Deml	oa a gagné.'

Si le nom tête n'est pas monosyllabique, il a uniformément un schème $B^{\times}H$ (H sur la dernière syllabe et B sur toutes les autres syllabes), quel que soit son schème tonal lexical, et quel que soit le ton de la syllabe qui le précède :

(87a)	Ń	dà	jáasì-n	ŋùtú.
	1SG	TR	machette-D	prendre
	'J'ai j			

(87b)	Ń	dà	Múusá	jàasi-n	ŋùtú.	
	1SG	TR	Moussa	machette-D	prendre	
	'J'ai pris la machette de Moussa.'					

(87c)	Ń	dà	Dénbà	jàasi-n	ŋùtú.	
	1SG	TR	Demba	machette-D	prendre	
	'J'ai pris la machette de Demba.'					

Les modifications tonales subies par des noms comportant de une à trois syllabes lorsqu'ils sont la tête d'une construction génitivale sont illustrées systématiquement en (88).

(88a)	sî	'cheval'	\rightarrow	Múusá sì Dénbà sî	'le cheval de Moussa' 'le cheval de Denba'
(88b)	hàrê	'âne'	\rightarrow	Múusá hàrê Dénbà hàrê	'l'âne de Moussa' 'l'âne de Denba'
(88c)	kónpè	'chambre'	→	Múusá kònpê Dénbà kònpê	'la chambre de Moussa' 'la chambre de Denba'
(88d)	móbili	'voiture'	\rightarrow	Múusá mòbìli Dénbà mòbìli	'la voiture de Moussa' 'la voiture de Denba'
(88e)	dòròkê	'habit'	\rightarrow	Múusá dòròkê Dénbà dòròkê	'l'habit de Moussa' 'l'habit de Denba'
(88f)	qálìsî	'argent'	\rightarrow	Múusá qàlìsî Dénbà qàlìsî	'l'argent de Moussa' 'l'argent de Denba'
(88g)	kìtáabè	'livre'	\rightarrow	Múusá kitàabê Dénbà kitàabê	'le livre de Moussa' 'le livre de Denba'

- On peut donc conclure que la flexion des noms soninké inclut une forme construite (au sens de forme que prend un nom en fonction de tête d'un groupe nominal lorsqu'il est accompagné d'un type donné de dépendant²²) marquée par un morphotonème substitutif BH, le schème tonal sous-jacent BH se réalisant pour les monosyllabes selon les modalités habituelles : effacement de l'élément B ou de l'élément H selon que le ton précédent est B ou H.
- Dans le cadre d'une analyse de la tonologie du soninké dans laquelle les processus tonals sont interprétés en terme d'expansion de domaines de tons bas, ce morphotonème est à analyser comme un morphotonème B qui diffère de celui décrit en

3.9.1 par le fait qu'il ne fait pas exception à la règle interdisant à un domaine de tons bas d'englober la totalité d'un lexème. Je continuerai toutefois par commodité à le désigner comme 'morphotonème BH'.

On peut observer au passage, comme le montre l'ex. (89), que la différence entre les alternances tonales affectant les noms précédés d'un déterminant démonstratif et celles affectant les noms en fonction de tête d'une construction génitivale contribuent à distinguer les pronoms démonstratifs en fonction de génitif des déterminants démonstratifs.

(89a)	ñéxé	'poisson'	ké ñèxê ké ñéxé	'le poisson de celui-ci' 'ce poisson'
(89b)	hàré	'âne'	ké hàrê ké háré	'l'âne de celui-ci' 'cet âne'
(89c)	qálisi	'money'	ké qàlisî ké qálisi	'l'argent de celui-ci' 'cet argent'
(89d)	kìtáabè	'livre'	ké kitaabê ké kitaabè	'le livre de celui-ci'

3.9.2.2. Le morphotonème substitutif B dans la flexion nominale

Le marqueur concessif **wó** vu ci-dessus en 3.9.1.4 est en fait un marqueur transcatégoriel qui se combine aussi avec les noms, avec exactement les mêmes propriétés morphologiques :

- le nom combiné à **wó** est rédupliqué,
- wó s'insère entre le nom et sa copie,
- \bullet segmentalement, le nom et sa copie sont tous deux à la forme du singulier non déterminé,
- tonalement, seule la première occurrence du nom a sa tonalité lexicale, la deuxième ayant un schème tonal entièrement B.

En combinaison avec les noms, **wó** exprime une valeur distributive (chaque) ou de libre choix (n'importe quel), qui a une parenté sémantique évidente avec la valeur concessive qu'il exprime en combinaison avec les verbes.

(90a)	yúgó wó yùgò	'chaque homme', 'n'importe quel homme'	
(90b)	yàxàré wó yàxàrè	'chaque femme', 'n'importe quelle femme'	
(90c)	kitáabè wó kitàabè	'chaque livre', 'n'importe quel livre'	
(90d)	sélingé wó sèlingè	'chaque poule', 'n'importe quelle poule'	
(90e)	kèréhùné wó kèrèhùnè	'chaque chauve-souris', 'n'importe quelle chauve-souris'	

3.9.3. Le morphotonème substitutif BH dans la flexion adjectivale

Il a déjà été signalé que morphologiquement, les adjectifs du soninké ne sont pas différents des noms, et qu'en tant que modifieurs de noms, ils constituent le deuxième composant de composés dont le premier composant est le nom qu'ils modifient. Ceci est illustré en (91), où sont comparées les formes pour 'chien', 'chien noir' et 'chien blanc' fléchies pour le nombre et la définitude. On remarquera que l'analyse de 'chien noir' ou 'chien blanc' comme des composés relevant de la morphologie plutôt que comme des séquences de mots relevant de la syntaxe découle du fait que dans ces combinaisons (qui par ailleurs suivent exactement les mêmes lois tonales que les composés N+N, N+V ou V+N), 'chien' apparaît à la forme non autonome wùlli-, utilisée exclusivement en composition ou en combinaison avec certains suffixes dérivatifs.

(91)		'chien'	'chien noir'	'chien blanc'
	sg. n.dét.	wùllé	wùllì-bìnné	wùllì-xúllé
	sg. dét.	wùllê(-n)	wùllì-bìnnê(-n)	wùllì-xúllè(-n)
	pl. n.dét.	wùllú	wùllì-bìnnú	wùllì-xúllú
	pl. dét.	wùllû(-n)	wùllì-bìnnû(-n)	wùllì-xúllù(-n)

Une particularité propre aux adjectifs est toutefois d'avoir un emploi prédicatif qui requiert l'utilisation d'une forme fléchie marquée d'un morphotonème substitutif BH. Ce morphotonème transforme la tonalité de l'adjectif exactement comme le morphotonème substitutif qui marque la forme construite des noms – cf. 3.9.2.1. La forme qui résulte de cette opération peut s'employer comme prédicat second en succédant au sujet ou à l'objet d'une construction prédicative verbale, ou bien, comme cela est illustré en (92), comme prédicat principal dans une construction 'groupe nominal sujet + adjectif prédicat + copule équative nì/ni'. On observera que la différence tonale entre 'noir' (BH) et 'blanc' (HH), apparente en (91) ci-dessus, est neutralisée en (92).

(92a)	Ké	wúllé	bìnné-n	nì.
	DEM	chien	noir-D ^{BH}	COPEQ
	'Ce cl			

(92b)	Ké	wúllé	qùllé-n	nì.			
	DEM	chien	blanc-D ^{BH}	COPEQ			
	'Ce chien est blanc.'						

3.9.4. Morphotonèmes substitutifs dans la flexion pronominale

3.9.4.1. Le morphotonème substitutif H dans la flexion des pronoms de troisième personne

Les pronoms de troisième personne à (sg) et ì (pl) ont un ton inhérent B. C'est ce ton qu'ils manifestent invariablement dans les formes emphatiques à-kê et ì-kû, quelle que soit la fonction assumée par ces formes emphatiques. Par contre à la forme non-emphatique, les pronoms de troisième personne manifestent leur ton inhérent en fonction de sujet ou d'objet d'un verbe – ex. (93a-b), ou encore combinés à une postposition monosyllabique – ex. (93c), mais ils ont aussi des formes fléchies á et i qui s'emploient dans les contextes suivants:

- en fonction de génitif ex. (93d),
- en fonction de sujet de prédicats adjectivaux ex. (93e),
- comme complément de postpositions disyllabiques ex. (93f-g),23
- immédiatement suivis de dò/dó 'avec, et' ex. (93h),
- immédiatement suivis de la particule de focalisation yà/yá ex. (93i).

Par commodité, je parlerai de 'morphotonème H'. Toutefois, dans une analyse en termes de ton B marqué, la forme utilisée dans ces contextes est à analyser comme se distingant de la forme de base des pronoms de 3ème personne par l'effacement d'un ton B sous-jacent.

(93a)	À	dà	Hàatú	dèemá.		
	3SG	TR	Fatou	aider		
	'Il/elle a aidé Fatou.'					

(93b)	À	dèemá!		
	3SG	aider		
	'Aide-le/la!'			

	(93c)	ì	má	tònŋún	kòn(i)	à	dá.
		3PL	ACP.NEG	vérité-D	dire ^B	3SG	pour
'On ne lui a pas dit la vérité.'							

(93d)	Á	hàabá	má	rì.			
	3SG ^H	père ^{BH}	ACP.NEG	venir ^B			
	'Son père n'est pas venu.'						

(93e)	Á	sìré-n	ñà	ni.		
	3SG ^H	gentil-D ^{BH}	FOC	COPEQ		
	'Il/elle est gentil(le).'					

	(93f)	ì	má	tònŋú-n	kòn(i)	á	dànŋá.
		3PL	ACP.NEG	vérité-D	dire ^B	3SG ^H	pour
'On ne lui a pas dit la vérité.'							

(93g)	(93g) Ń ntá		qènqè-n(è)		kànmá.		
	1SG	INACP.NEG	dormir-GER ^B	3SG ^H	sur		
'Je ne dormirai pas dessus.'							

(93h)	Á	dò	sèré	ntá	gènmè.
	3SG ^H	avec	personne	INACP.NEG	s'entendre.GER ^B
	'Il/elle ne s'ente		entend ave	c personne.'	

(93i)	Á	yà-n	jònŋè	sèhè-né.			
	3SG ^H	FOC-S	débuter ^B	parler-GER			
	'C'est lui/elle qui a parlé en premier.						

3.9.4.2. Le morphotonème substitutif B dans la flexion du pronom de deuxième personne du pluriel

Le pronom de deuxième personne du pluriel **qá** a une forme fléchie **qà** employée exclusivement en fonction de sujet à l'impératif positif. Comme cela est illustré en (94), cette alternance tonale est la seule chose qui distingue l'impératif pluriel de l'aspect accompli avec un sujet de 2ème personne du pluriel.²⁴

(94a)	Qà	táaxú!			≠	Qá	táaxú.
	2PL ^B	s'asseoir				2PL	s'asseoir
	'Asseyez-vous! (pl.)'					'Vous voi	us êtes assis.'

	(94b)	Qà	dà	Múusá	qiri!	≠	Qá	dà	Múusá	qiri.
- 1					l				l	

	2PL ^B	TR	Moussa	appeler	2PL	TR	Moussa	appeler
·	'Appe	Moussa!'		'Vou	s ave	z appelé i	Moussa.'	

3.9.5. Morphotonèmes substitutifs dans la flexion des numéraux

158 En soninké, les numéraux se subdivisent en trois sous-ensembles selon leur façon de se combiner avec des noms :

- báané 'un' apparaît comme le deuxième composant de composés nominaux, exactement comme les modifieurs adjectivaux des noms (par exemple, dans kìtàabì-báané 'un livre', kìtáabè 'livre' est à la forme non autonome kìtàabì-);
- d'autres numéraux se comportent de la même façon que des modifieurs génitivaux : ils précèdent le nom, et le nom est à la forme construite, marquée par un morphotonème BH, comme dans tánpillé kìtàabé 'vingt livres', à comparer avec kìtáabè 'livre'; on remarque que dans cette construction, le nom est au singulier;
- · d'autres enfin ont un comportement spécifique.

Les numéraux faisant partie de ce troisième groupe sont hilló 'deux' ²⁵, sìkkó 'trois', nàxàtó 'quatre', kàràgó 'cinq', tùnmú 'six', ñérú 'sept', ségú 'huit', kàbú 'neuf', et tánmú 'dix'. Lorsqu'ils ne modifient pas un nom, les numéraux de ce sous-ensemble ont des schèmes tonals de type H ou BH, et ils se terminent par o ou u. En tant que modifieurs de noms, ils succèdent au nom tête à la forme du pluriel, et ils prennent une forme spéciale caractérisée par une terminaison i et un schème tonal entièrement bas.

(95a)	sélinŋé 'poule'	+	sìkkó 'trois'	\rightarrow	sélinŋú sikki 'trois poules'	
(95b)	léminé 'enfant'	+	tánmú 'dix'	\rightarrow	lémúnú tànmì 'dix enfants'	
(95c)	yàxàré 'femme'	+	nàxàtó 'quatre'	\rightarrow	yàxàrú nàxàtì 'quatre femmes'	
(95d)	kitáabè 'livre'	+	ségú 'huit'	\rightarrow	kìtáabù sègì 'huit livres'	

3.9.6. Remarques conclusives sur les morphotonèmes substitutifs

Il n'est pas question ici de chercher à proposer une reconstruction précise de l'origine des morphotonèmes substitutifs. On peut toutefois s'interroger sur leur motivation possible. Au moins dans une partie des cas, il est intéressant d'observer que la neutralisation tonale qu'ils entraînent concerne un élément qui subit typiquement une mise en retrait au niveau de la structure de l'information, et qui se trouve ainsi mis en contraste avec un élément discursivement plus saillant : le verbe par contraste avec un terme focalisé, le verbe par contraste avec un marqueur de négation, le nom tête d'une

construction génitivale par contraste avec son modifieur. Dans de tels cas, les morphotonèmes substitutifs sont fonctionnellement comparables à l'effacement d'accents dans les systèmes à accent de mot, et il est tentant de penser qu'ils puissent provenir de la grammaticalisation de phénomènes intonatifs. Mais ceci n'explique pas tout, et il est notamment difficile d'expliquer dans cette perspective le morphotonème substitutif qui marque les adjectifs en fonction de prédicat second. Il est difficile d'expliquer aussi pourquoi une partie des numéraux (et une partie seulement) subissent ce type de processus. Dans la même perspective, on a aussi du mal à comprendre pourquoi le morphotonème substitutif qui marque la tête d'une construction génitivale ne marque pas aussi le deuxième composant des composés nominaux N + N. Il est probable que dans une partie des cas, depuis que ces mécanismes se sont mis en place, leur motivation initiale a été brouillée par diverses évolutions qui ont contribué à les rendre opaques.

NOTES

- 1. L'analyse d'un système tonal binaire comme système à ton bas marqué est discutée par Creissels et Grégoire (1993) pour le mandingue, et développée systématiquement dans Creissels (2009) à propos du maninka de Kita.
- 2. Comme cela sera expliqué plus loin, les séquences finales ...HH et ...HB sont au moins dans une large mesure en variation libre dans les noms à la forme non déterminée, mais le nom pour 'homme' fait partie de ceux dont la forme non déterminée présente de façon relativement constante une réalisation HH.
- **3.** On peut, comme l'un des deux lecteurs anonymes, trouver surprenant que dans un système qui sera analysé un peu plus loin comme un système à ton B marqué (cf. 3.5.2), ce soit apparemment le ton H qui maintienne son association à la voyelle qui subsiste dans le processus d'élision. Mais le paradoxe n'est qu'apparent, car on peut voir là un effet du principe du contour obligatoire. En effet, si le ton B s'associait à la voyelle restante, dans un système où la notion de ton H flottant n'a aucun sens, la courbe tonale sous-jacente subirait une réduction; le fait que le ton B devienne flottant, laissant ainsi la voyelle subsistante recevoir un ton H par défaut, a par contre pour effet de préserver les inflexions de la courbe tonale sous-jacente.
- **4.** Il est vrai que dans ce tableau, le schème HBBH, qui est surtout attesté par des dérivés, est illustré par le composé figé **sállìhàná** 'prière de 14h' (étymologiquement : 'première prière'), mais précisément il s'agit d'un composé lexicalisé dont le schème tonal contredit les règles sur la tonalité des composés (cf. 3.8.1.4).
- **5.** J'ai relevé à vrai dire une exception: **Jàahúnú** 'le Diafounou', mais comme il s'agit d'un toponyme, il paraît vraisemblable que ce schème tonal, exceptionnel pour un mot inanalysable, ait une explication étymologique.
- 6. Nous verrons toutefois plus loin que ce schème tonal est bien attesté pour les verbes dérivés, car c'est lui que présentent les dérivés causatifs de verbes disyllabiques de schème HB. On peut d'ailleurs soupçonner que tirindi a été à l'origine un dérivé causatif formé à partir d'un lexème qui n'est plus identifiable de manière sûre dans l'état actuel du lexique soninké (une dérivation à partir de tì/ti 'dire' a parfois été proposée, mais elle est très problématique d'un point de vue

formel, car il faudrait expliquer non seulement la présence d'un **r**, mais aussi la différence de schème tonal).

- 7. Dans la suite de cet article, H^x et B^x représentent respectivement une ou plusieurs syllabes successives à ton H et une ou plusieurs syllabes successives à ton B.
- 8. Le soninké a une postposition 'multifonction' avec trois variantes en distribution complémentaire selon la terminaison du mot précédent: yi/yi, ya/ya et ya/ya.
- **9.** La construction de cette phrase soninké ainsi que de la suivante est différente de celle de leur équivalent idiomatique en français, et se reflète mieux dans leur traduction en anglais: *He ran away*, *He swam away*.
- 10. Je mentionne ici les deux verbes pour lesquels une forme de gérondif monosyllabique est apparue spontanément au cours de l'enquête. Je n'exclus pas que la même possibilité puisse exister avec d'autres verbes, car je n'ai pas fait de vérification systématique sur ce point. Ce phénomène ne semble pas avoir été signalé jusqu'ici dans les descriptions du soninké, mais la contraction de dàgàná en dà/dá est largement attesté dans les exemples du dictionnaire d'Oudiary Makan Dantioko (Dantioko 2003), à ceci près que les tons ne sont pas notés dans ce document.
- 11. Cf. note 26.
- 12. Cette neutralisation a une explication évidente en référence à la contrainte de non-adjacence des tons B structurels, qui entraine l'effacement automatique du ton B du marqueur de détermination si la syllabe finale du nom est elle-même à ton B.
- 13. La manifestation la plus évidente de cette particularité des combinaisons 'nom + modifieur adjectival' en soninké est le fait que les noms modifiés par un adjectif sont invariablement à la forme non autonome, ce qui distingue d'ailleurs les adjectifs en fonction de modifieur des adjectifs en fonction prédicative. Par exemple avec yúgò 'homme', dont la forme non autonome est yúgú-, on aura Yúgú-jóogintè-n dàgá 'L'homme blessé est parti' vs. Yúgò-n jòogìnté-n dàgá 'L'homme est parti étant blessé.'
- 14. Dans un certain nombre de composés, le premier composant se termine par un formatif -duauquel on peut reconnaître une signification locative. Un rapprochement étymologique avec la postposition di/di 'dans' est plausible.
- 15. La différence de tonalité ne pose pas de problème pour la reconnaissance de cet apparentement, puisque de manière générale les noms monosyllabiques manifestent invariablement un ton H en tant que mots monosyllabiques mais peuvent présenter aussi bien un ton H qu'un ton B en tant que premier formatif de mots complexes.
- **16.** Il est permis de se demander s'il ne serait pas possible d'analyser ce suffixe, au moins étymologiquement, comme le résultat de la contraction du suffixe d'antipassif -ndî / -ndî et du suffixe de nominalisation -yè / -yê. Sans prétendre que cela règle définitivement la question, je ferai simplement observer ici que, dans une perspective synchronique, cette décomposition ne permet pas de rendre compte des propriétés tonales de -ndè / -ndê.
- 17. Sur la notion de verbe statif en soninké, cf. note 4, section 2.1.4.1.
- 18. Il existe quelques formes causatives irrégulières: qàrá 'étudier' > qàránŋùndi 'enseigner', tù/tú 'savoir' > tùyìndi 'faire savoir', et wú 'pleurer' > wúndì 'faire pleurer'. Le ton bas que présente exceptionnellement le suffixe causatif dans ce dernier cas s'explique probablement par un processus de contraction: on peut supposer que 'pleurer' avait initialement une forme dissyllabique de schème tonal HB, avec une forme causative de schème HBH, ce qui par contraction aurait donné respectivement H pour le lexème et HB pour le causatif dérivé.
- 19. Le choix du terme 'marqueur de détransitivisation' de préférence à un terme plus précis tient au fait que d'un verbe à l'autre, ce marqueur peut exprimer des significations variées entre lesquelles le seul point commun est la détransitivisation d'un verbe transitif : anticausatif, passif, réfléchi ou antipassif. Sur ce dernier point on doit noter qu'en soninké, l'antipassif s'exprime de

manière productive au moyen du suffixe spécialisé -ndi / -ndi - cf. 3.8.2.4, mais il existe quelques verbes dont la forme antipassive est formée au moyen du marqueur multifonction -i.

- **20.** Historiquement, l'allomorphe -**nŋi** s'explique probablement par le fait qu'originellement, le lexème avait une forme de type CVN.
- 21. Nous avons vu une autre exception à cette règle générale: lorsqu'un lexème est le premier composant d'un composé, il peut avoir un schème tonal entièrement B, alors que par d'autres aspects la frontière entre les deux composants d'un composé se comporte comme une frontière de mots. Il semble toutefois difficile de trouver un point commun entre ces deux situations qui permettrait de bâtir une explication.
- **22.** A travers les langues dont la flexion nominale inclut une forme construite, on observe des variations dans les conditions précises d'utilisation de cette forme, mais le conditionnement par la présence d'un modifieur génitival est particulièrement commun.
- 23. Les exemples (93c) et (93f) montrent notamment que la variante monosyllabique et la variante dissyllabique de la postposition dà/dá ~ dànŋá 'pour' se comportent différemment en ce qui concerne le conditionnement du ton des pronoms de troisième personne.
- 24. Au singulier, la distinction entre l'impératif et l'accompli avec un sujet de 2ème personne du singulier est assurée par le fait que la position de sujet est laissée vide à l'impératif singulier, tandis que dans des phrases indépendantes exprimant toute autre valeur de TAM, la présence explicite d'un sujet est une contrainte qui ne souffre aucune exception.
- **25.** Mon consultant pour le parler du Kingi utilise le numéral 'deux' avec un schème tonal HH, mais la tonalité **hìlló** est elle aussi attestée.

AUTFUR

DENIS CREISSELS

Université Lyon 2 denis.creissels@univ-lyon2.fr http://deniscreissels.fr